



VERS DEMAIN

POUR LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE



**L'Assomption et le
couronnement de Marie**

Édition en français, 78e année.

No. 944 août-septembre 2017

Date de parution: août 2017

1\$ le numéro

Périodique, paraît 5 fois par année

Publié par l'Institut Louis Even pour la Justice Sociale

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....	20,00\$
2 ans.....	10,00\$
autres pays: surface, 4 ans.....	60,00\$
2 ans.....	30,00\$
avion 1 an.....	20,00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale
Rougemont, QC , Canada – J0L 1M0
Tél: Rougemont (450) 469-2209, Fax: (450) 469-2601
Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site internet: www.versdemain.org

e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Directrice: Thérèse Tardif

Rédacteur: Alain Pilote

Retournez toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à: Journal Vers Demain, 1101 rue Principale, Rougemont, QC, Canada, J0L 1M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros
4 ans 40 euros

Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

France et Belgique: Ceux qui désirent s'abonner ou se réabonner à la revue Vers Demain doivent libeller leur chèque au nom de Pèlerins de saint Michel et faire le virement en France au C.C.P. Nantes 4 848 09 A et donner leurs coordonnées par Tél/Fax au 03.88.94.32.34, ou par la poste à: Pèlerins de saint Michel

5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

Pour rejoindre Christian Burgaud,
notre Pèlerin de saint Michel en Europe:
cburgaud1959@gmail.com
47 rue des Sensives
44340 Bouguenais, France
Téléphone fixe: 02 40 32 06 13
Portable: 06 81 74 36 49

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:
Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Fax Canada 450 469 2601 — Tél. 450 469 2209
e-mail: info@versdemain.org
th.tardif@versdemain.org

VERS DEMAIN

Un journal de patriotes catholiques pour le règne de Jésus et de Marie dans les âmes, les familles, les pays

Pour la réforme économique du Crédit Social en accord avec la doctrine sociale de l'Église par l'action vigilante des pères de famille et non par les partis politiques

Sommaire

- 3 Mettre fin à l'obstacle financier**
Alain Pilote
- 4 Les évêques canadiens consacrent le pays au Coeur Immaculé de Marie**
- 6 L'Assomption de la Vierge Marie**
Roger Bouchard, prêtre
- 8 Le dogme de l'Assomption et le couronnement de Marie.** *Alain Pilote*
- 12 Les gloires de Marie**
Saint Alphonse-Marie de Liguori
- 15 Les évêques canadiens dénoncent l'avortement et la théorie du genre**
Mgr Douglas Crosby
- 16 Rendre financièrement possible**
Louis Even
- 18 Le Crédit Social est une conviction**
Louis Even
- 20 Le Crédit Social, c'est la confiance**
Geoffrey Dobbs
- 21 Notre libération par le Crédit Social**
Louis Even
- 26 Les nouveaux révolutionnaires**
Cardinal Robert Sarah
- 28 Prions pour nos défunts.** *Th. Tardif*
- 29 Le Crédit Social, non par des partis**
Louis Even
- 32 Congrès et session d'étude**



Vers Demain est membre de l'AMéCO (Association des médias catholiques et œcuméniques)

Éditorial

Mettre fin à l'obstacle financier

Chaque année, le mois d'août nous amène deux grandes fêtes de Marie: L'Assomption et le couronnement de Marie, appelé aussi la fête de Marie, Reine du monde. Ce sont aussi les quatrième et cinquième mystères glorieux du Rosaire, qui nous fait méditer sur la vie de Jésus et de Marie. La mission de Marie a été tout à fait unique: être la Mère du Fils de Dieu, et c'est pour cela que Dieu l'a «comblée de grâces» (Luc 1,28) en la créant sans péché (L'Immaculée Conception); Marie a étroitement collaboré à la mission de son Fils pour le salut du genre humain, l'accompagnant jusqu'au pied de la Croix où, par l'intermédiaire de l'apôtre saint Jean, Dieu nous l'a donnée comme Mère: «Fils, voici ta Mère» (Jean 19, 25-27). Une dévotion bien comprise envers Marie ne peut que nous amener à Jésus. Toute la mission de Marie peut être résumée dans ces paroles qu'elle a prononcées lors des noces de Cana: «Faites tout ce qu'il (Jésus) vous dira» (Jean 2, 5). Et pour ceux qui ont trop peur d'aimer ou d'honorer Marie, dites-vous que personne ne pourra jamais aimer plus Marie que Jésus lui-même, et qu'en honorant sa Mère, c'est Jésus qu'on honore.

Louis Even, le fondateur de Vers Demain, a eu toute sa vie une grande dévotion à Marie, qu'il a voulu transmettre aux autres. En 1964, après s'être remis d'une grave maladie, il disait: «J'ai eu un sursis; j'ai beaucoup aimé la Vierge Marie, mais je ne l'ai peut-être pas fait assez aimer.» M. Even a vécu encore dix années, où il a beaucoup écrit sur les différentes apparitions de Marie à travers le monde, qui reprennent essentiellement les mêmes paroles de Marie à Cana: «Faites tout ce qu'il vous dira».

La première partie de ce numéro de Vers Demain est consacrée à ces mystères de Marie, son Assomption et son couronnement au ciel. Et la deuxième partie est consacrée à un autre mystère – pas du tout d'origine divine celui-là – le fonctionnement du système financier actuel, qui crée des dettes impayables et met en esclavage tous les peuples de la terre. Et M. Even y apporte une solution, appelée «démocratie économique» ou «crédit social», qu'il a appelée «une lumière sur mon chemin», et y a consacré toute sa vie, car elle permettrait l'application du christianisme en économie.

Si ces termes peuvent vous sembler forts, nous vous invitons à lire et étudier les articles dans la seconde moitié de ce numéro de Vers Demain, en commençant par l'explication de Geoffrey Dobbs (page 20), qui définit le crédit social comme étant «la confiance qu'on puisse vivre ensemble en société» et que cette confiance «atteint son maximum lorsque la religion chrétienne est pratiquée, et atteint son minimum lorsqu'on nie le christianisme ou qu'on s'en moque.»

M. Dobbs conclut avec ce qui suit: «Le Crédit Social n'est pas avant tout une question d'argent, mais essentiellement une tentative d'appliquer le christianisme dans les questions sociales, dans la vie en société; et si le système d'argent se trouve être un obstacle à une vie plus chrétienne (et c'est effectivement le cas), alors nous, et tout chrétien, devons nous soucier de ce qu'est la nature de l'argent, et pourquoi l'argent est un obstacle.»

Si on comprend cela, alors on peut comprendre pourquoi le célèbre écrivain français Honoré de Balzac disait: «La bataille finale de la chrétienté se fera autour du problème de l'argent, et tant que ce problème ne sera pas résolu, il ne pourra y avoir d'application universelle du christianisme.»

Mettre fin à l'obstacle financier qui empêche une vie plus chrétienne, c'est la mission de Vers Demain et le charisme principal de son fondateur, Louis Even. Bonne lecture! ♦

Alain Pilote, rédacteur

Merci à notre évêque émérite, et bienvenue au nouveau



Mgr François Lapierre

La paroisse de Rougemont, où se situe le centre de l'Oeuvre des Pèlerins de saint Michel, relève du diocèse de Saint-Hyacinthe. Le 17 septembre 2017, l'abbé Christian Rodembourg, prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, sera consacré évêque, pour remplacer Mgr François Lapierre, âgé de 76 ans. Nous profitons de cette occasion pour remercier Mgr Lapierre pour toutes ses bontés et les services qu'il nous a prodigues pendant les 19 ans qu'il a été à la tête du diocèse. Nous rendons hommage à Mgr Lapierre, et nous exprimons notre vive reconnaissance au pape François d'avoir nommé l'abbé Rodembourg nouvel évêque de St-Hyacinthe.



Christian Rodembourg

Les évêques canadiens consacrent le pays au Coeur Immaculé de Marie

Le 28 avril 2017, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) annonçait que, dans le cadre des célébrations marquant le 150e anniversaire de la Confédération (l'Acte de l'Amérique du Nord britannique du 1er juillet 1867 créant le Dominion du Canada, composé alors de quatre provinces – Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse), chaque évêque canadien était invité à consacrer son diocèse ou éparchie au Cœur immaculé de la bienheureuse Vierge Marie, le 1er juillet 2017 ou à une autre date autour de cette période qui conviendrait mieux à la réalité pastorale locale. Plusieurs diocèses ont accompli en effet ce geste le 1er juillet dernier, dont les archidiocèses d'Ottawa, de Québec, de Vancouver, et Edmonton, ainsi que plusieurs autres diocèses. Le 26 septembre 2017, lors de l'Assemblée plénière de la CECC, tous les évêques du Canada seront invités à participer conjointement à la consécration du pays à la bienheureuse Vierge Marie, lors d'une célébration eucharistique qui aura lieu en la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa.



Statue miraculeuse du sanctuaire marial national de Notre-Dame du Cap, à Trois-Rivières (la statue avait ouvert les yeux lors de l'inauguration du sanctuaire en 1888), couronnée en 1904 par le pape saint Pie X, qui la déclarait Reine du Canada.

des croyants et fera descendre des grâces plus abondantes pour tous.»

Prière pour la consécration du Canada au Cœur immaculé de la Vierge Marie

Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère de l'Église, quand les premiers croyants chrétiens sont débarqués sur nos rives, ils ont planté une croix faite du bois frais du Nouveau Monde en témoignage de leur foi en ton Fils et en la puissance de sa Résurrection, plaçant ainsi leurs vies sous ta protection maternelle et te vénérant comme l'Immaculée Conception. Tu nous montres comment mener une vie exempte de péché dans le Christ Jésus et, par notre baptême, nous espérons partager pleinement avec toi la liberté de la gloire donnée aux enfants de Dieu. Tu nous as accompagnés tout au long de

notre chemin à travers l'histoire, en temps de paix, de conflit et de réconciliation, jusqu'au moment où nous sommes parvenus à un sentiment plus fort d'unité et d'appartenance à la patrie.

Pleins de confiance, nous venons à toi aujourd'hui pour rendre grâce au Seigneur à l'occasion du 150e anniversaire de la Confédération du Canada. Rassemblés dans la communion du Père, du Fils et du Saint-Esprit, nous nous plaçons complètement dans le sanctuaire de ton Cœur et confions le passé, le présent et l'avenir du Canada à tes soins maternels.

Pour cette raison, moi, Mgr N., archevêque/évêque/métropole/éparche de N., je remets à ton Cœur Immaculé la portion du Peuple de Dieu qui m'a été confiée. Avec les autres archevêques, métropolites, évêques et éparques du Canada, je consacre aussi tout le peuple de notre pays à ton Cœur maternel qui nous enseigne à faire confiance au projet d'amour de Dieu.

Mère immaculée de Dieu, nous nous trouvons à la croisée des chemins dans notre histoire; nous sommes reconnaissants pour les progrès de la science et les nouvelles découvertes, toutefois, nous savons que le cœur humain peut être trompé par les intérêts égoïstes, et les conceptions erronées de la personne et de la liberté humaines. Aide-nous, en tant que catholiques, à vivre en paix avec toutes les personnes de bonne volonté et à dialoguer avec respect et amitié.

Mère aimante de Notre Seigneur, aide-nous à défendre la liberté de religion au Canada, et les droits naturels des parents et des familles; inspire-nous à protéger les enfants à naître, à aider les pauvres et les marginalisés, et à soutenir les malades et les personnes âgées. Parfois alourdis par nos problèmes, mais pleins de confiance en l'avenir, nous nous tournons vers toi, la nouvelle Ève, la Mère de tous les vivants, pour trouver secours et vigueur. Ton Fils est le premier né de la Nouvelle Création de Dieu et tu es le chef-d'œuvre: intercède pour nos Églises, pour tout notre peuple, spécialement les peuples autochtones, premiers intendants de cette terre du Canada, et tous ceux et celles qui viennent y vivre, s'y réfugier ou la visiter.

[Tous ensemble] Puisse la Croix de ton Fils, plantée en sol canadien et dans les cœurs des Canadiens et Canadiennes, être reconnue comme l'Arbre de vie, dont les fruits sont visibles et accessibles à chacune et à chacun dans le jardin de ce monde.

Marie notre Mère, nous plaçons notre pays, le Canada, dans le sanctuaire de ton Saint Cœur parce que nous savons que nous y trouverons Jésus, qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles. Amen.

Faisons maintenant appel à l'intercession de la Vierge Marie en l'invoquant sous les vocables qui lui ont été spécialement attribués au Canada:

Litanie pour le Canada

Sainte Marie, prie pour nous.

Sainte Mère de Dieu, prie pour nous.

Sainte Vierge des vierges, prie pour nous.

Mère du Christ, prie pour nous.

Mère de l'Église, prie pour nous.

Saint Cœur de Marie, prie pour nous. (Saint François de Laval)

Cœur immaculé de Marie, prie pour nous. (Les

jésuites ont consacré leur mission à l'Immaculée Conception)

Étoile de la mer, prie pour nous. (Les Acadiens)

Notre-Dame de Roc Amadour, prie pour nous. (Jacques Cartier)

Notre-Dame de la Recouvrance, prie pour nous. (Samuel de Champlain)

Notre-Dame du Cap, prie pour nous.

Notre-Dame des Victoires, prie pour nous.

Notre-Dame du Bon Secours, prie pour nous. (Sainte Marguerite Bourgeoys)

Notre-Dame du Rosaire, prie pour nous.

Notre-Dame des Douleurs, prie pour nous.

Notre-Dame du Bon Conseil, prie pour nous.

Notre-Dame des Neiges, prie pour nous.

Notre-Dame des Prairies, prie pour nous.

Notre-Dame de Guadalupe, prie pour nous. (Patronne des Amériques)

Notre-Dame du Perpétuel Secours, prie pour nous.



Notre-Dame du Canada, œuvre du peintre québécois Marius Dubois (1944-2016), créée en 1984 pour la basilique Notre-Dame de Montréal.



L'Assomption de la Vierge Marie

Chaque année, le 15 août, nous célébrons une fête grandiose de Marie, son «Assomption ou Entrée au ciel». C'est l'un des mystères glorieux du Rosaire. Pour une meilleure compréhension, il convient d'examiner avant tout ce dogme à la lumière de la Résurrection du Christ.

La Résurrection du Christ procède d'une initiative absolue de Dieu qui arrache son Fils au tombeau pour faire de Lui le premier-né d'entre les morts (Actes 2, 24; 10, 40; 13, 30).

Rappelons-nous que la «Résurrection», au sens biblique, ne peut être conçue comme la réanimation d'un mort, tel Lazare, ni comme la «simple immortalité d'une âme dépourvue de tout caractère corporel», ni comme une forme de réincarnation dans une autre existence qui serait encor soumise aux limites de l'espace et du temps. Elle est plutôt «résurrection de la chair», comme le dit le Symbole des Apôtres. La «chair» désigne ici la personne dans son unité et son intégrité, c'est-à-dire tout à la fois son «esprit», son «âme» et son «corps». Il faut comprendre le mot «corps» ici, non pas au sens de tout ce qui le compose physiquement et qui est destiné à périr, mais bien au sens d'être intimement lié à l'identité de la personne humaine: ainsi, Pierre n'est pas Paul, Louise n'est pas Jeanne. C'est que la vie nouvelle que le chrétien ou la chrétienne espère ne concerne pas seulement son âme, mais sa personne tout entière, qui a été nécessairement marquée par sa vie corporelle dans le monde, par sa façon de se comporter, par les événements qui ont marqué sa vie: en un mot, par tout ce qui a permis à cette personne de devenir ce qu'elle est : ce qu'exprime bien G. Greshake dans son livre *Plus fort que la mort*: «Tout comme dans les rides d'un vieux visage se trouve inscrite l'histoire de toute une vie, de même dans le sujet humain se trouve conservée indéfectiblement l'histoire d'un monde qui est «sien».

La «chair» qui ressuscite, c'est donc tout ce qui porte la marque d'un être humain dans sa manière de se rapporter à soi-même, au monde, aux autres et à Dieu. C'est une telle «résurrection» que notre foi reconnaît à Jésus, et qui est le fondement même de notre propre espérance : «Si en effet nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, dit saint Paul, de même aussi, ceux qui sont morts, Dieu les ramènera par Jésus avec Lui» (1 Th 4, 14). Or l'Assomption signifie que cette espérance est déjà accomplie dans le cas de Marie, et que Dieu l'a fait bénéficier de la «résurrection de la chair», en l'élevant «avec son corps et son âme à la gloire du ciel». Dieu lui a communiqué ainsi cela même dont la Résurrection du Christ était la promesse et le gage pour tout croyant.

La destinée de Marie ne peut d'aucune façon être dissociée de celle que la tradition chrétienne a très tôt reconnue aux martyrs ou plus largement aux saints désignés parfois comme d'autres Christs. C'est la ré-

À gauche: *L'Assomption de la Vierge*, par Guido Reni

vélation que le dogme de l'Assomption ait été promulgué en la fête de la Toussaint (1er novembre 1950) : ce qu'il dit de Marie doit être replacé dans l'horizon de la communion des saints, de la «nuée de témoins» qui précède les croyants dans leur marche à la suite du Christ (Hébreux 12, 1), de l'assemblée dont les noms sont inscrits dans les cieux (Hébreux 12, 23).

C'est vrai que l'Assomption n'est explicitement reconnue qu'à propos de Marie en raison de son Immaculée Conception qui la place dans une situation particulière et unique. Marie, dès le premier instant de sa conception, par une grâce et un privilège singulier de Dieu tout-puissant, et en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, ayant été préservée et exempte de toute tache du péché originel et de ses conséquences, la mort comprise, était prête, dès la fin de sa vie terrestre, à voir s'accomplir pour elle-même les promesses du Père, à commencer par la résurrection, dont elle est la première bénéficiaire avant l'heure, mais à son heure toutefois.

Ce dogme de l'Assomption répond à celui de l'Immaculée Conception par la logique immanente du même amour, Dieu est tellement fidèle qu'il va au terme de ce qu'il a commencé. Ainsi, l'Assomption achève la victoire commencée jadis par une libération anticipée du péché. Mais l'Assomption a pour nous une profonde signification : ne nous enseigne-t-elle pas l'accomplissement d'un salut qui n'est pas réservé à elle seule mais que Dieu désire pour nous tous. Elle désigne l'objet de notre espérance qui est notre dès aujourd'hui car, dit saint Paul, «la création attend avec impatience la révélation des fils de Dieu», et «nous-mêmes, bien que nous ayons reçu l'Esprit comme un premier don, nous gémissions en nous-mêmes dans l'attente de nos droits de fils et de la rédemption de notre corps» (Romains 8, 19, 23). L'Assomption atteste que Dieu a déjà anticipé pour la Mère de son Fils le salut tant espéré par les chrétiens.

Pour conclure, disons que Marie, par son «fiat», est la Mère de Jésus rédempteur et sauveur, et partant notre Mère à tous. Elle est restée parfaitement fidèle à la personne et à la mission de ce Fils, dans sa foi et dans son obéissance. Pour ces motifs, Marie, servante du Seigneur, depuis son entrée dans la gloire du Royaume du Père, continue son rôle salvifique dans lequel s'exerce sa médiation maternelle, subordonnée à celui qui est l'unique Médiateur. Dans la lumière de Dieu, elle connaît parfaitement tous nos besoins. Elle se fait notre «avocate» auprès de Jésus qui, selon saint Paul, est toujours vivant pour intercéder en notre faveur. Marie est totalement unie à Jésus que sa prière est sûre d'être exaucée, comme il nous l'a promis. Dans notre perpétuel «état de manque», c'est-à-dire nos besoins et nos détresses, recourrons à elle en toute confiance. C'est ainsi que nous partagerons, un jour, avec elle, la joie de Dieu. ♦

Roger Bouchard, prêtre STD

Le dogme de l'Assomption et le couronnement de Marie au Ciel

C'est depuis les tous premiers siècles de l'Église que les chrétiens croient que Marie est montée au ciel en corps et en âme, et cette croyance a été confirmée au cours des siècles par les Pères et docteurs de l'Église. Cependant, ce n'est que le 1er novembre 1950 que cette croyance devint un dogme – une vérité de foi que tout catholique est tenu de croire – avec la promulgation par le pape Pie XII de la constitution apostolique *Munificentissimus Deus* (*Dieu très bon*). En voici des extraits:

«Dieu, en effet, qui, de toute éternité, regarde la Vierge Marie avec une toute particulière complaisance "dès que vint la plénitude des temps" (Gal 4, 4), réalisa le dessein de sa Providence de façon que les priviléges et les prérogatives dont il l'avait comblée avec une suprême liberalité, resplendissent dans une parfaite harmonie. Que si l'Église a toujours reconnu cette très grande liberalité et cette parfaite harmonie des grâces, et si, au cours des siècles, elle les a chaque jour explorées plus intimement, il était cependant réservé à notre temps de mettre en plus grande lumière le privilège de l'Assomption corporelle au ciel de la Vierge Marie, Mère de Dieu.



Pie XII proclamant le dogme de l'Assomption le 1er novembre 1950

«Ce privilège resplendit jadis d'un nouvel éclat lorsque Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire, Pie IX, définit solennellement le Dogme de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. Ces deux priviléges sont en effet très étroitement liés. Par sa propre mort, le Christ a vaincu le péché et la mort, et celui qui est surnaturellement régénéré par le baptême triomphe par le même Christ du péché et de la mort. Toutefois, en vertu d'une loi générale, Dieu ne veut pas accorder aux justes le plein effet de la victoire sur la mort, sinon quand viendra la fin des temps. C'est pourquoi, les corps même des justes sont dissous après la mort, et ne seront réunis, chacun à sa propre âme glorieuse qu'à la fin des temps.

«Cependant, Dieu a voulu exempter de cette loi

universelle la Bienheureuse Vierge Marie. Grâce à un privilège spécial, la Vierge Marie a vaincu le péché par son Immaculée Conception, et de ce fait, elle n'a pas été sujette à la loi de demeurer dans la corruption du tombeau, et elle ne dut pas non plus attendre jusqu'à la fin du monde la rédemption de son corps.»

Après avoir cité l'opinion des différents Pères et docteurs de l'Église sur le sujet, le Saint-Père conclut avec la définition-même du dogme — passage qui fut lu par Pie XII sur la Place Saint-Pierre en présence de 38 cardinaux, 600 évêques, et 600 000 fidèles:

«C'est pourquoi, après avoir adressé à Dieu d'incessantes et suppliantes prières, et invoqué les lumières de l'Esprit de vérité, pour la gloire du Dieu Tout-Puissant, qui prodigua sa particulière bienveillance à la Vierge Marie, pour l'honneur de son Fils, Roi immortel des siècles et vainqueur de la mort et du péché, pour accroître la gloire de son auguste Mère et pour la joie et l'exultation de l'Église tout entière, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous proclamons, déclarons et définissons que c'est un dogme divinement révélé que Marie, l'Immaculée Mère de Dieu toujours Vierge, à la fin du cours de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire céleste.»

L'expression «après avoir achevé le cours de sa vie terrestre», laisse ouverte la question de savoir si la Vierge Marie est décédée avant son Assomption, ou si elle a été élevée avant la mort. Les deux possibilités sont permises.

Le petit Gilles

Le 1er mai 1950, quelques mois avant la proclamation du dogme de l'Assomption, un petit Français, âgé de six ans, Gilles Bouhours (1944-1960), était reçu en audience privée par le pape Pie XII, à qui il devait confier un «secret» qu'il avait reçu de la Vierge Marie quelques mois auparavant, et qu'il ne devait révéler qu'au pape seulement. Après l'audience, libéré



Gilles Bouhours

de toute contrainte, le petit enfant a révélé son secret à plusieurs personnes: «La Sainte Vierge n'est pas morte; elle est montée au ciel avec son corps et son âme.»

Pie XII, selon des sources bien informées, aurait demandé à Dieu au cours de l'année sainte 1950 un «signe» pour savoir s'il devait ou non proclamer le dogme de l'Assomption de la Vierge. Des membres de son entourage direct, ainsi que de nombreuses personnes extérieures au Vatican n'ont pas manqué d'identifier ce «signe» à la révélation privée de l'enfant.

Réflexions de Jean-Paul II

En 1997, le pape saint Jean-Paul II avait consacré quelques catéchèses des audiences générales du mercredi au Vatican au thème de l'Assomption de Marie. Voici ce qu'il disait lors de l'audience générale du 25 juin 1997:

«Il est vrai que la Révélation présente la mort comme un châtiment dû au péché. Cependant, le fait que l'Église proclame que Marie a été exempte du péché originel par un singulier privilège divin n'amène pas à la conclusion qu'Elle a aussi reçu l'immortalité corporelle. La Mère n'est pas supérieure au Fils, qui a assumé la mort en lui donnant une signification nouvelle et en la transformant en un instrument de salut.

«Quant aux causes de la mort de Marie, les opinions qui voudraient exclure pour elle des causes naturelles ne semblent pas fondées. Plus importante est la recherche sur l'attitude spirituelle de la Vierge au moment de son départ de ce monde. A cet égard, saint François de Sales pense que la mort de Marie est advenue comme l'effet d'un transport d'amour. Il parle d'une mort "dans l'amour, à cause de l'amour et par amour", et il en vient alors à affirmer que la Mère de Dieu mourut d'amour pour son Fils Jésus (Traité de l'amour de Dieu, Livre 7, c. XIII-XIV).

«Chez certains Pères de l'Église, nous trouvons la description de Jésus lui-même qui vient accueillir sa Mère au moment de sa mort, pour l'introduire dans la gloire céleste. Ils présentent ainsi la mort de Marie comme un événement d'amour qui l'a conduite à rejoindre son Fils pour partager sa vie immortelle. A la fin de son existence terrestre, elle aura expérimenté, comme Paul et plus que lui, le désir de sortir de son corps pour être à jamais avec le Christ (cf. Ph 1, 23).»

Lors de l'audience générale du 2 Juillet 1997 le Saint-Père a ajouté:

«À la suite de la Bulle *Munificentissimus Deus*, de mon vénéré Prédécesseur Pie XII, le Concile Vatican II affirme que la Vierge immaculée, "ayant terminé le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire du Ciel" (*Lumen Gentium*, 59).

«Les Pères conciliaires ont voulu réaffirmer que Marie, à la différence des autres chrétiens qui meurent dans la grâce de Dieu, a été élevée à la gloire du Paradis avec son corps même. Il s'agit là d'une croyance millénaire qui s'est exprimée également par une longue tradition iconographique, qui représente Marie "entrant" au ciel avec son corps.

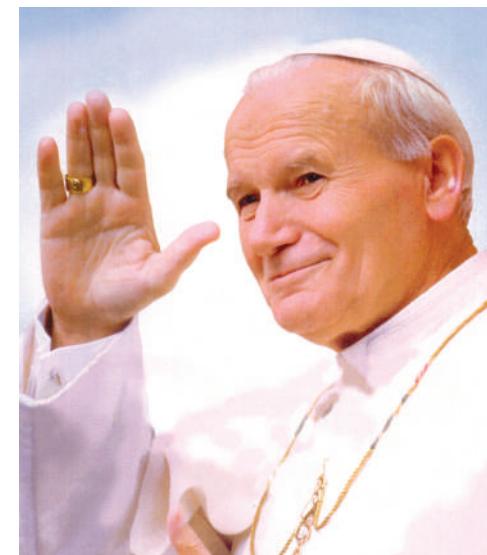
«Le dogme de l'Assomption affirme que le corps de Marie a été glorifié après sa mort. En effet, alors que, pour les autres humains, la résurrection des corps se produira à la fin du monde, pour Marie, la glorification de son corps fut anticipée par un privilège tout à fait singulier.

«Le 1er novembre 1950, en définissant le dogme de l'Assomption, Pie XII évita d'employer le terme "résurrection" et de prendre position sur la question de la mort de la Vierge comme vérité de foi. La Bulle *Munificentissimus Deus* se borne à affirmer l'élévation du corps de Marie à la gloire du ciel, déclarant que cette vérité est "un dogme divinement révélé". (...)

«En mai 1946, par l'Encyclique *Deiparae Virginis*, Pie XII lança une vaste consultation, interpellant les évêques et, par leur intermédiaire, le clergé et le peuple de Dieu, sur la possibilité et l'opportunité de définir l'Assomption corporelle de Marie en tant que dogme de foi. Le résultat fut largement positif: seules six réponses sur 1 181 manifestèrent quelques réserves sur le caractère révélé de cette vérité.

«En citant ce fait, la Bulle *Munificentissimus Deus* affirme: "Le consentement universel du Magistère ordinaire de l'Église fournit un argument certain et solide pour prouver que l'Assomption corporelle de la Bienheureuse Vierge Marie au Ciel... est une vérité révélée par Dieu, et elle doit donc être crue fermement et fidèlement par tous les fils de l'Église". La définition du dogme, dans le sillage de la foi universelle du Peuple de Dieu, exclut définitivement tout doute et exige l'adhésion expresse de tous les chrétiens. (...)

«En se référant à la participation de la femme du Protévangile à la lutte contre le serpent et en reconnaissant en Marie la nouvelle Ève, la Bulle *Munificentissimus Deus* déjà citée, présente l'Assomption comme la conséquence de l'union de Marie à l'œuvre redemptrice du Christ. Elle affirme à cet égard: "Par conséquent, tout comme la glorieuse résurrection du Christ fut la part essentielle et le trophée ultime de cette victoire, ainsi fallait-il que le combat livré par la Sainte Vierge unie à son Fils, se terminât par la glorification de son corps virginal".



Saint Jean-Paul II

► «L'Assomption est donc le point d'arrivée de la lutte qui a mobilisé l'amour généreux de Marie pour la rédemption de l'humanité, et elle est le fruit de sa participation unique à la victoire de la Croix.»

Selon Marie d'Agreda

La vénérable religieuse espagnole Marie d'Agreda (1602-1665) a écrit «La cité mystique de Dieu», dictée par la Vierge Marie, qui relate en détail la vie de Notre-Dame. Voici des extraits de ce qui y est rapporté au sujet de l'Assomption où, tout comme le suggérait saint François de Sales, cité précédemment par saint Jean-Paul II, Marie serait «morte d'amour»:

«Le jour auquel Marie devait être placée dans le temple de la Jérusalem céleste s'approchait; trois jours auparavant les apôtres et les disciples furent réunis dans le cénacle par le ministère des anges. (...) Après quelque temps, elle les pria de prier tous en silence pour elle et avec elle. Au milieu de ce silence, le Verbe incarné, descendit du ciel, sur un trône de gloire ineffable, accompagné de tous les saints et d'un nombre infini d'anges et le cénacle fut tout rempli de lumière. La chère mère lui baissa les pieds, et l'adora, elle fit le dernier acte d'humilité et de culte dans sa vie mortelle par lequel elle surpassa tous les hommes ensemble, elle se recueillit et se confondit avec la poussière, quoiqu'elle fût mère de Dieu.



«Le divin fils la bénit et en présence de cette assemblée de saints, il lui dit: "Chère mère, il est déjà temps de passer pour toujours au paradis, où un trône vous est préparé à ma droite; puisque je vous ai fait, comme ma mère, entrer dans le monde, pure et exempte de toute tache de péché, ainsi pour en sortir, la mort n'a aucun droit de vous toucher; si donc, vous ne voulez pas passer par elle à la vie bienheureuse, venez avec moi sans mourir, participer à la gloire que vous avez déjà mérité."

«La mère, avec un visage joyeux et la tête inclinée, répondit: "Mon fils et mon Seigneur, je vous demande que votre mère et votre servante entre dans la vie éternelle, par la porte commune des enfants d'Adam et comme vous Dieu véritable." Le Seigneur approuva ce sacrifice d'humilité, les anges commencèrent à chanter quelques versets du Cantique des cantiques...

«Lorsque les anges arrivèrent en chantant à ce verset: "Surge, propera, amica mea" ("Lève-toi, mon amie, ma belle, et viens" (2, 10), elle dit à son divin fils les mêmes paroles qu'il avait prononcées, lorsqu'il expira sur la croix: "Seigneur je remets mon âme entre vos mains." Et ayant fermée ses yeux très purs, la

sainte Vierge expira. De sorte que la maladie, qui lui ôta la vie, fut l'amour, sans aucune autre cause, ni maladie d'aucune espèce; et cela se fit ainsi: le pouvoir divin suspendit le concours miraculeux, par lequel jusqu'alors elle avait conservé les forces naturelles, pour ne pas être consumée par l'ardeur surnaturelle et le feu sensible qu'entretenait en elle l'amour divin...»

Le couronnement de Marie

La suite logique de l'Assomption de Marie, c'est son couronnement lors de son arrivée au ciel. C'est ce qu'on médite dans les quatrième et cinquième mystères glorieux du Rosaire. Et ce couronnement de Marie fait aussi

l'objet d'une fête liturgique — Marie, Reine de l'univers — qui a été instituée par le pape Pie XII par sa lettre encyclique *Ad Caeli Reginam* (Vers la Reine du Ciel) datée du 11 octobre 1954. Cette fête, fixée tout d'abord au 31 mai, est maintenant célébrée dans l'octave de l'Assomption, le 22 août. Dans sa catéchèse du mercredi 23 juillet 1997, le pape saint Jean-Paul II apportait les réflexions suivantes sur cette fête de la Vierge Marie, Reine de l'Univers:

«Mon vénéré prédécesseur Pie XII, dans l'Encyclique *Ad Caeli Reginam* à laquelle se réfère le texte de la Constitution *Lumen Gentium*, indique comme fondement de la royauté de Marie, outre sa maternité, sa coopération

à l'œuvre de la Rédemption. L'Encyclique rappelle le texte liturgique: "Sainte Marie, Reine du Ciel et Souveraine du monde, se tenait debout, dans la douleur, près de la Croix de notre Seigneur Jésus-Christ". Elle établit ensuite une analogie entre Marie et le Christ, qui nous aide à comprendre la signification de la royauté de la Vierge. Le Christ est roi non seulement en tant que Fils de Dieu, mais aussi en tant que Rédempteur; Marie est reine non seulement parce qu'elle est Mère de Dieu, mais aussi parce que, associée comme nouvelle Ève au nouvel Adam, elle coopéra à l'œuvre de la Rédemption du genre humain. (...)

«En citant la Bulle *Ineffabilis Deus* de Pie IX, le Souverain Pontife Pie XII met en évidence la dimension maternelle de la royauté de la Vierge: "Ayant pour nous une affection maternelle et assumant les intérêts de notre salut, elle étend sa sollicitude à tout le genre humain. Établie par le Seigneur Reine du Ciel et de la terre, élevée au-dessus de tous les chœurs des anges et de toute la hiérarchie céleste des saints, siégeant à la droite de son Fils unique, notre Seigneur Jésus-Christ, elle obtient audience par la puissance de ses supplications maternelles; elle reçoit tout ce qu'elle demande et n'éprouve jamais de refus". (...)

«Loin, donc, de créer une distance entre nous et elle, l'état glorieux de Marie suscite une proximité continue et pleine d'attentions. Elle connaît tout ce qui advient dans notre existence et nous soutient de son amour maternel dans les épreuves de la vie. Élevée dans la gloire du Ciel, Marie se consacre totalement à l'œuvre du salut pour communiquer à tout être vivant la félicité qui lui a été concédée. Elle est une Reine qui donne tout ce qu'elle possède, partageant surtout la vie et l'amour du Christ.»

Selon Marie d'Agreda

Voici comment Marie d'Agreda, dans *La Cité mystique de Dieu*, relate ce couronnement de Marie au ciel:

«Le divin rédempteur la présenta sous ce titre auguste devant le trône divin, et il dit: "Mon Père éternel, ma chère mère, votre fille bien-aimée, et l'épouse chérie de l'Esprit-Saint, vient recevoir la possession éternelle de la couronne, et de la gloire que nous lui avons préparée en récompense de ses mérites. C'est celle qui est née parmi les enfants d'Adam comme une rose entre les épines, sans tâche, pure et belle, digne d'être reçue dans nos mains; c'est notre élue, notre unique et singulière, à qui nous avons donné la grâce et la participation de nos perfections, au-dessus des règles ordinaires des autres créatures, en elle nous avons déposé le trésor de notre divinité; c'est celle qui a trouvé grâce à nos yeux et en qui nous avons pris nos plaisances. Il est donc juste, que ma mère reçoive la récompense comme mère, et si pendant tout le cours de sa vie, elle a été semblable à moi au degré possible à une pure créature, elle doit encore aussi me ressembler dans la gloire et être sur le trône de notre majesté, afin que là où est la sainteté par essence, soit aussi celle qui en a reçu la plus grande participation. (...)

«Après ces paroles, les trois personnes divines placèrent sur la tête auguste de la très-sainte Vierge, une couronne de gloire, d'une splendeur si belle, qu'il ne s'en était jamais vue auparavant, et qu'il ne s'en verra donner à l'avenir à une pure créature. Dans le même instant, il sortit une 'voix du trône, qui dit: Notre amie et élue entre toutes les créatures, notre royaume vous appartient, vous êtes souveraine, reine, maîtresse de tous les Séraphins et de tous les anges nos ministres,

et de l'universalité de toutes nos créatures; veillez donc, commandez et régnez heureusement sur elles; dans notre suprême Consistoire nous vous donnons l'empire, la majesté et le domaine, parce que, quoique remplie de grâce au-dessus de toutes les créatures, vous vous êtes humiliée dans votre esprit, et vous vous êtes toujours mise au dernier rang; recevez maintenant le rang sublime qui vous est du, et participez au souverain domaine que notre divinité possède sur tout ce que. notre toute-puissance a créé. De votre trône royal vous commanderez jusqu'au centre de la terre, et par le pouvoir que nous vous donnons, vous tiendrez l'enfer assujetti; tous vous craindront et vous obéiront jusque dans les cavernes infernales; vous règnerez sur la terre, et sur tous les éléments, nous mettons dans vos mains les vertus et les effets de toutes les causes naturelles, et leur conservation, afin que vous disposiez des influences du ciel et des fruits de la terre, de tout ce qui existe et existera; distribuez-le selon votre bon plaisir, et notre volonté sera toujours prompte à accomplir la vôtre. Vous êtes impératrice et reine de l'Eglise militante, sa protectrice, son avocate, sa mère et sa maîtresse. Vous serez l'amie, la patronne, la protectrice de tous les justes nos amis, vous les consolerez, les Fortifierez et les remplirez de biens, selon qu'ils s'en rendront dignes par leur dévotion. Vous êtes la Dépositaire de toutes nos richesses divines, la Trésorière de nos biens. Nous laissons dans vos mains les secours et les faveurs de notre grâce, afin que vous les dispensiez; car nous ne voulons rien accorder au monde, qui ne passe par vos mains, et nous ne voulons rien refuser, de ce que vous accordez. La grâce sera répandue sur vos lèvres, pour tout ce que vous, voudrez et ordonnerez dans le ciel et sur la terre; les anges et les hommes vous obéiront en tout lieu, parce que tout ce qui est à nous vous appartient, de même que vous nous avez toujours appartenu, et vous règnerez avec nous pour l'éternité.»

Combien sont grands ces mystères de l'Assomption et du couronnement de Marie, et surtout, combien devons-nous être reconnaissants à Dieu de nous avoir donné une si bonne Mère, qui continue de veiller sur chacun de ses enfants. N'hésitons pas à avoir recours à elle en tout temps, surtout par la prière du chapelet. ♦



Les Gloires de Marie

par saint Alphonse-Marie de Liguori

Au cours de l'histoire, de grands saints ont écrit des choses sublimes sur la Vierge Marie: saint Bernard de Clairvaux, saint Dominique, saint François de Sales, saint Jean Eudes, saint Louis-Marie Grignon de Montfort, saint Maximilien Kolbe, pour n'en nommer que quelques-uns. Mais parmi eux, un ressort particulièrement pour le 18e siècle: saint Alphonse-Marie de Liguori (1696-1787), évêque, Docteur de l'Église, et fondateur des Rédemptoristes. En 1750, il écrivit «Les Gloires de Marie», livre qui réunit de nombreuses citations concernant la dévotion envers la Bienheureuse Vierge Marie de la part des Pères et Docteurs de l'Église. Voici des extraits du chapitre V, où saint Alphonse explique que l'intercession de Marie nous est nécessaire pour nous sauver:



Marie, notre médiatrice

La foi nous enseigne qu'il est, non seulement permis, mais encore utile et conforme à la piété, d'invoquer et de prier les saints, et principalement leur Reine, la très sainte Vierge Marie, afin d'obtenir la grâce divine par leur intercession. Cette vérité, l'Église l'a définie en divers conciles, et elle a condamné comme hérétiques ceux qui réprouvaient l'invocation des saints comme injurieuse à Jésus-Christ, notre unique Médiateur. Si, après sa mort, Jérémie prie Jérusalem; si les vieillards de l'Apocalypse présentent à Dieu les prières des justes; si saint Pierre promet à ses disciples de se souvenir d'eux dans l'autre vie; si saint Étienne prie pour ses persécuteurs; si saint Paul prie pour ses compagnons et ses amis; il est clair que les saints peuvent prier pour nous; mais alors, pourquoi ne pourrions-nous pas supplier les saints d'intercéder en notre faveur? D'un autre côté, saint Paul se recommande aux prières de ses disciples: «Priez pour nous», dit-il aux Thessaloniciens; saint Jacques exhorte les fidèles en ces termes: «Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés.» Nous pouvons donc, nous aussi, quêter les prières d'autrui, et en particulier celles des saints.

Que Jésus-Christ soit notre unique Médiateur de justice; que lui seul nous ait obtenu par ses mérites la réconciliation avec Dieu; qui le nie? Mais, d'autre part, c'est une impiété de nier que Dieu se plaît à octroyer ses grâces en ayant égard à l'intercession des saints, et surtout à celle de la divine Mère, Marie, que Jésus désire tant de voir aimée et honorée de nous. Qui ne sait que l'honneur rendu aux parents rejaillit sur leurs

enfants? Les pères sont la gloire de leur fils, selon le Sage. Qu'on ne craigne donc pas d'obscurcir la gloire du Fils à force de louer la Mère, car honorer la Mère, c'est louer le Fils: Il n'est nullement douteux, dit saint Bernard, que toutes les louanges que nous donnons à la Mère et à la Reine, retournent au Fils et au Roi. En effet, personne n'en doute, c'est en considération des mérites de Jésus-Christ que Marie fut investie de ce grand pouvoir qui la constitue Médiatrice, disons-nous non pas à titre de justice, mais à titre de grâce et par intercession. Saint Bonaventure n'hésite pas à l'appeler ainsi; et saint Laurent Justinien demande: «Comment ne serait-elle pas pleine de grâce, celle qui est devenue l'Échelle du paradis, la Porte du ciel, la véritable Médiatrice entre Dieu et les hommes?»

À ce propos, Suarez observe avec raison que prier la sainte Vierge de nous obtenir des grâces, c'est témoigner que nous nous défions, non pas de la miséricorde divine, mais de nous-mêmes et de notre indignité; nous nous recommandons à Marie, afin que sa dignité supplée à notre misère.

Toutes les grâces passent par Marie

Ainsi, que ce soit une chose utile et sainte de recourir à l'intercession de Marie, ceux-là seuls peuvent le révoquer en doute qui renoncent à la foi. Mais le point que nous prétendons établir ici, c'est que l'intercession de Marie nous est même nécessaire pour le salut, c'est-à-dire, pour parler avec précision, non pas absolument, mais moralement nécessaire. Et nous disons que cette nécessité découle de la volonté de Dieu même, lequel ne veut pas nous faire de grâces qui ne passent par les mains de Marie. C'est le sentiment de saint Bernard; et nous pouvons ajouter, avec l'auteur du Règne de Marie, que ce sentiment est communément suivi aujourd'hui par les théologiens et les docteurs. Ainsi ont enseigné Vega, Mendoza, Paciuchelli, Segneri, Poiré, Crasset et un très grand nombre d'autres savants écrivains.

Le Père Noël Alexandre lui-même, pourtant si réservé dans ses propositions, affirme aussi que la volonté de Dieu est que nous attendions toutes les grâces par l'intercession de Marie; et il cite à l'appui le mot célèbre de saint Bernard: «La volonté de Dieu est que nous ayons tout par Marie». Le Père Contenson soutient la même doctrine; il explique en ce sens les paroles adressées par Jésus du haut de la croix à saint Jean, et il les commente en ces termes: «Voilà votre Mère, comme si le Sauveur eût dit: Personne n'aura part aux mérites du sang que je répands, si ce n'est par l'intercession de ma Mère. Mes plaies sont les sources de la grâces; mais les ruisseaux n'en couleront sur aucune âme que par le canal de Marie. Jean, mon cher disciple,

vous serez aimé de moi en proportion de l'amour filial que vous aurez pour elle.»

Selon saint Bernard, Dieu a comblé Marie de toutes les grâces, afin que tous les biens destinés aux hommes leur arrivent par elle comme un canal céleste: «Pareil à un aqueduc plein jusqu'au bord, elle donne à tous sa plénitude». Le saint fait en outre une réflexion bien remarquable! Si, dit-il, avant la naissance de la bienheureuse Vierge, on ne voyait pas dans le monde ce courant de grâces qui s'épanchent aujourd'hui sur tous les hommes, c'est qu'alors cet Aqueduc si désirables y manquait. Marie a été donnée au monde afin que, par ce canal de grâces, les dons célestes descendent continuellement jusqu'à nous.

Le démon le sait bien; aussi, de même que, pour réduire la ville de Béthulie, Holopherne en fit couper les aqueducs, cet esprit malin s'attache de tout son pouvoir à détruire dans les âmes la dévotion envers la Mère de Dieu; car, ce canal saluaire une fois fermé, il lui devient facile de les subjuguer. «Voyez donc, conclut le même Père, voyez, âmes fidèles, avec quelle affectueuse dévotion le Seigneur veut que nous honorions notre Reine! Il a mis en elle la plénitude de tous les biens, afin de nous obliger à recourir sans cesse à elle avec une entière confiance en sa protection, et à reconnaître ainsi que, désormais, s'il est pour nous quelque espérance d'obtenir la grâce et d'arriver à la gloire, nous ne pouvons la voir réaliser que par l'entremise de Marie». Saint Antonin dit pareillement: «Toutes les grâces qui ont jamais été départies aux hommes, leur sont venues par le moyen de Marie.»

Voilà pourquoi elle est comparée à la lune. Placée entre le soleil et la terre, dit saint Bonaventure, la lune renvoie à cette dernière la lumière qu'elle-même reçoit du soleil; et Marie reçoit du soleil divin les célestes influences de la grâce, pour nous les transmettre ici-bas.

C'est pour le même motif que la sainte Église l'invoque sous le titre de Porte du ciel: *Felix coeli porta*. Toute lettre de grâce émanée du roi passe par la porte de son palais; ainsi, remarque saint Bernard, nulle grâce ne descend du ciel sur la terre, sans passer par les mains de Marie. Et, rendant raison de la même appellation, saint Bonaventure ajoute que nul ne peut entrer dans le ciel, sans passer par cette bienheureuse Porte qui est Marie. (...)

Pour conclure, nous dirons avec le Père Suarez que, selon le sentiment aujourd'hui universel de l'Église, l'intercession de Marie ne nous est pas seulement utile, mais encore nécessaire. Il ne s'agit pas ici, nous le répétons, d'une nécessité absolue: la médiation de Jésus nous est seule absolument nécessaire; nous parlons d'une nécessité morale fondée sur cette



raison que, comme le pense l'Église, d'accord avec saint Bernard, Dieu a décreté de ne nous accorder aucune grâce, si ce n'est par l'entremise de Marie. Et avant saint Bernard, saint Ildephonde avait affirmé la même chose, en parlant ainsi à la glorieuse Vierge: «O Marie! il a plu au Seigneur de remettre entre vos mains tous les biens qu'il a préparés aux hommes; il vous a confié tous les trésors et toutes les richesses de ses grâces». Selon saint Pierre Damien, si Dieu n'a pas voulu se faire homme sans le consentement de Marie, c'est pour deux raisons: premièrement, afin de nous obliger à une extrême reconnaissance envers cette divine Mère; secondement, pour nous apprendre que le salut de tous les hommes est remis à sa décision. (...) ►

► Coopératrice de notre rédemption

Un homme et une femme ayant coopéré à notre ruine (Adam et Ève), il convenait, remarque saint Bernard, qu'un autre homme et une autre femme coopérassent à notre réparation; et c'est ce qu'ont fait Jésus et Marie. Sans doute, ajoute-t-il, pour nous racheter, c'était assez de Jésus-Christ seul; mais il était plus convenable que les deux sexes concourussent à notre salut, comme ils avaient concouru à notre perte. C'est pourquoi le bienheureux Albert le Grand donne à Marie le titre de Coopératrice de la Rédemption. Elle disait elle-même un jour à sainte Brigitte que, comme Adam et Ève ont vendu le monde pour un seul fruit, elle et son divin Fils l'ont racheté d'un même cœur. Selon la pensée de saint Anselme, Dieu a bien pu créer le monde de rien; mais, le monde s'étant perdu par le péché, Dieu n'a pas voulu le restaurer sans la coopération de Marie.

Suivant Suarez, la divine Mère a contribué à notre salut de trois manières: c'est d'abord qu'elle a mérité d'un mérite de convenance, comme disent les théologiens, l'Incarnation du Verbe; c'est ensuite que, pendant sa vie mortelle, elle s'est appliquée avec beaucoup de zèle à prier pour nous; c'est enfin qu'elle a fait généreusement le sacrifice de la vie de son Fils pour notre rédemption. Eh bien! en récompense de l'immense gloire qu'elle a rendue à Dieu et de l'ineffable amour qu'elle nous a témoigné en travaillant ainsi à la réhabilitation de tous les hommes, Dieu a statué avec justice qu'aucun n'obtiendrait le salut, si ce n'est par son intercession.

Suivant Bernardin de Bustis, Marie s'appelle la Coopératrice de notre justification, parce que Dieu lui a confié toutes les grâces qu'il voulait bien nous faire. Et saint Bernard en conclut qu'elle est le centre et le point culminant des siècles, et comme le phare salvateur qui attira les regards des générations passées, qui doit attirer ceux de la génération présente, et de toutes les générations futures. (...)

Il est écrit de la Femme forte: Pareille au navire d'un marchand, elle apporte son pain de loin. Telle est bien Marie, vaisseau béni qui apporta au monde Jésus-Christ, le Pain vivant descendu du ciel pour nous donner la vie éternelle. Je suis, dit-il, le Pain vivant descendu du ciel; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. D'un autre côté, selon la remarque de Richard, tous ceux-là périront qui voguent sur la mer orageuse du monde en dehors de ce mystique navire, c'est-à-dire sans être protégés par Marie. Ainsi donc, ajoute-t-il, chaque fois que les tentations ou les révoltes des passions, si fréquentes dans cette vie, nous mettent en péril, il nous faut recourir à Marie et pousser vers elle ce cri de détresse: Au secours, ô notre Reine! sauvez-nous, ou bien vous aller nous voir perdus.

D'après le glorieux saint Gaétan, nous pouvons bien demander les grâces, mais nous ne pourrons jamais les obtenir sans cet appui. Ce que confirma saint Antonin par cette belle expression: «Demander et vou-

loir obtenir les grâces sans l'intercession de Marie, c'est prétendre voler sans ailes». Pharaon confia à Joseph un plein pouvoir sur toute l'Égypte; et, dès lors, tous ceux qui venaient au palais demander des secours, il les renvoyait en leur disant: Allez à Joseph; ainsi, quand nous sollicitons des grâces, le Seigneur nous renvoie à la bienheureuse Vierge: Allez, dit-il, allez à Marie. Car il a décrété, assure saint Bernard, de ne rien nous accorder, si ce n'est par les mains de Marie. Si donc les Égyptiens ont pu dire à Joseph: Notre salut est entre vos mains, nous avons bien plus de sujet, remarque Richard de le dire à Marie; car vraiment «notre salut est en son pouvoir». (...)

Puissante Reine, lui dit saint Bernardin de Sienne, vous êtes la dispensatrice de toutes les grâces; la grâce du salut ne peut donc nous venir que de votre main, et partant notre salut dépend de vous.

Richard a donc eu raison de dire: «Comme une pierre tombe dès qu'on ôte ce qui la soutient, ainsi une âme qui perd l'appui de Marie, tombe d'abord dans le péché et puis dans l'enfer.»

Saint Bonaventure ajoute que Dieu ne nous sauvera pas si Marie n'intercède pas pour nous; comme un enfant ne saurait vivre qui n'a pas de nourrice, dit-il encore, ainsi une âme ne saurait se sauver sans l'aide de Marie. «Que votre âme, conclut-il, soit donc comme altérée des pratiques de dévotion envers Marie; attachez-vous à cette bonne Mère, et ne la quittez point que vous n'ayez reçu sa bénédiction en paradis.» (...)

Pour conclure, je dirai avec saint Bernard: «Consacrons toutes les affections de notre cœur à honorer Marie, car telle est la volonté que nous a manifestée le Seigneur, en réglant que tout bien nous viendrait par l'entremise de cette divine Mère». Chaque fois donc que nous désirons et sollicitons une grâce, efforçons-nous de faire appuyer notre requête par Marie, et tenons-nous sûr de l'obtenir par elle: «Cherchons la grâce, dit saint Bernard, et cherchons-la par Marie; car si nous sommes indignes d'être exaucés, Marie en est digne, elle, et la faveur que nous souhaitons, elle la demandera pour nous». Voulons-nous faire agréer au Seigneur l'offrande de quelque bonne œuvre, de quelque prière? Suivons le conseil du même saint, ayons soin de remettre tout entre les mains de Marie; par là, jamais nous ne serons rebutés. ♦

Saint Alphonse-Marie de Liguori

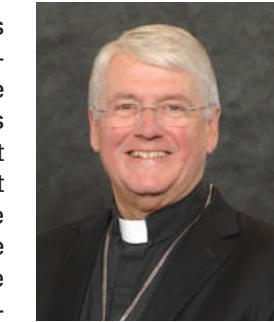
Changement d'adresse

Veuillez nous faire parvenir votre nouvelle adresse lorsque vous déménagez. Les bureaux de poste ne nous donnent pas les nouvelles adresses. Nous devons acquitter des frais d'un dollar pour chaque adresse qui nous est retournée. Envoyez donc votre nouvelle adresse au bureau de Vers Demain.

L'avortement n'est pas une valeur canadienne Lettre à la ministre des Affaires étrangères

Le 29 juin 2017, Mgr Douglas Crosby, O.M.I., évêque de Hamilton et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a écrit à l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères, concernant son discours du 6 juin 2017 sur la politique étrangère canadienne. Dans son discours à la Chambre des communes, la Ministre avait associé les droits des femmes au droit à l'avortement et aux «droits en matière de sexualité et de santé reproductive» en déclarant que «ces droits sont au cœur de notre politique étrangère» et «qu'ils constituent en outre des droits de la personne et qu'ils orienteront la politique étrangère du Canada aujourd'hui et à l'avenir.». Dans sa lettre, Mgr Crosby exprime sa profonde inquiétude et son

désaccord affirmant que cette déclaration est «erronée, troublante et malavisée... et fait ressortir qu'une partie importante de la population (tant au Canada qu'à l'étranger) estime que l'enfant à naître est un être humain créé par Dieu, qui mérite de vivre et d'être aimé», alors que la Cour suprême du Canada a unanimement reconnu dans sa décision de la cause Morgentaler en 1988 que l'État a un intérêt légitime à protéger l'enfant à naître. Le Président de la CECC insiste que «dans un contexte d'incertitude où la voix et le leadership du Canada ont du poids sur de nombreux sujets, une idéologie politique ne devrait pas dicter la politique étrangère et l'emporter sur le bon sens et sur nos obligations humanitaires envers ceux et celles en grand besoin.»



Mgr Crosby

Les évêques canadiens dénoncent la théorie du genre

Le projet de loi C-16, Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel, a récemment été adopté par le Parlement du Canada et a reçu la sanction royale le 19 juin 2017. Cette loi ajoute l'identité de genre et l'expression de genre à la liste des distinctions illicites en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne, et elle modifie le Code criminel afin d'étendre la protection contre la propagande haineuse aux membres des groupes qui se distinguent par l'identité de genre ou l'expression de genre.

L'Église catholique regarde toutes les personnes, quelle que soit la manière dont elles s'identifient ou dont elles choisissent de vivre leur vie, comme investies d'une dignité inhérente que leur confère Dieu notre Créateur... Toutes les personnes, y compris celles qui se disent «transgenres», doivent toujours être traitées avec compassion, respect et amour.

Bien que la Conférence des évêques catholiques du Canada soutienne l'objectif du projet de loi C-16, qui vise à assurer la protection des Canadiens et des Canadiennes, certains des principes qui le sous-tendent – si largement reçus qu'ils puissent être dans notre société – ne sauraient être appuyés par les catholiques. Le plus grave parmi ceux-ci prétend que le genre puisse être séparé de la sexualité biologique et choisi par l'individu. Ce principe clé de la théorie contemporaine du genre contrevient à la loi naturelle et à la révélation chrétienne, et, par conséquent, il a explicitement été rejeté par le pape François et le pape Benoît XVI.

Selon la Genèse, nous sommes créés homme et femme, à l'image de Dieu (Genèse 1, 26.27). Chacune et chacun de nous est donc appelé à accomplir sa vocation d'une façon qui est à la fois individuellement unique et néanmoins fidèle à celle ou à celui pour lequel nous avons été créés. Pour reprendre les mots du Catéchisme de l'Église catholique, aux numéros 2332 et 2333, «il revient à chacun, homme et femme, de reconnaître et d'accepter son identité sexuelle», laquelle comprend «la différence et la complémentarité physiques, morales et spirituelles» et «affecte tous les aspects de la personne humaine, dans l'unité de son corps et de son âme». Cette identité «concerne particulièrement l'affectivité, la capacité d'aimer et de procréer, et, d'une manière plus générale, l'aptitude à nouer des liens de communion avec autrui.»

Soucieux du bien-être, non seulement des catholiques mais aussi de toutes les Canadiens et toutes les Canadiennes, nous tenons à exprimer de nouveau nos graves inquiétudes au sujet du projet de loi C-16. Il est probable que cette législation soulèvera des questions liées à la liberté de parole, la liberté d'association et la liberté de religion. Nous invitons instamment tous les fidèles catholiques et toutes les personnes de bonne volonté à faire preuve de diligence en défendant ces libertés et la conception de la dignité humaine sur laquelle elles sont fondées.

Mgr Douglas Crosby, OMI
Évêque de Hamilton et Président de la CECC
Le 7 juillet 2017

Rendre financièrement possible ce qui est possible physiquement

L'argent, instrument pour servir ou bien arme pour dominer ?

par Louis Even

Importance de l'argent

Dans une économie primitive, où mon voisin produirait tout ce que je ne produis pas et où je produis tout ce que mon voisin ne produit pas, le troc entre nous deux serait tout indiqué.

Mais cette économie primitive est chose d'un passé lointain. Aujourd'hui, exception faite pour une partie de la production du cultivateur, chacun produit pour le marché communautaire, et chacun demande au marché communautaire ce dont il a besoin. Dans cette économie-là, l'argent joue un rôle important.

Le travail n'est plus isolé. Il y a des groupements de moyens de production, des groupements de main-d'œuvre. Il y a des employeurs et des employés. Il y a la division du travail. Au point de vue rendement global, c'est un progrès: plus de produits sont ainsi jetés sur le marché communautaire.

Mais pour que cette immense machine productrice marche, il faut autre chose que les moyens de production, il faut les moyens de paiement.

L'employeur peut donner à son employé quelque chose en retour de son travail. Ce quelque chose ne peut pas être le produit qui sort du travail de l'employé. Paul fabrique des chaussures à l'année longue; son patron ne va pas le payer en chaussures, c'est autre chose dont Paul a besoin pour lui et ses enfants. Jacques fait de la pâte à papier à l'année: c'est autre chose que de la pâte à papier qu'il veut en retour de son travail.

Ce quelque chose, c'est Paul et c'est Jacques, ou la femme de Paul et la femme de Jacques, qui le choisiront sur le marché communautaire, selon les besoins de leurs familles.

C'est pour cela que l'argent a été inventé. L'employeur de Paul le paie en argent et vend ses chaussures sur le marché pour de l'argent. L'employeur de Jacques le paie en argent et vend sa pâte à papier, à ceux qui en veulent, pour de l'argent.

Si l'employeur de Paul ou de Jacques n'a pas d'argent, il ne peut pas engager d'employés, il ne peut faire fonctionner son usine. Sa production arrête, faute d'argent. Matériellement, la production de chaussures ou de pâte à papier demeure possible; mais elle est financièrement impossible, elle ne se réalise pas.

De même, si tous les Paul, tous les Jacques, si toutes les familles du pays sont suffisamment munies

d'argent, elles pourront choisir sur le marché communautaire, les produits dont elles ont besoin. Mais, si elles manquent d'argent, elles ne pourront pas s'approvisionner, même si le marché communautaire est bien grand. Il arrivera alors que, les produits non vendus s'accumulent, les producteurs de ces produits devront ralentir leurs activités, renvoyer de la main-d'œuvre, créant du chômage, ce qui ne facilitera point l'écoulement des stocks accumulés.

La finance décide

Tout cela est de l'histoire vécue. Combien de producteurs ont dû fermer leurs établissements, partiellement ou totalement, temporairement ou définitivement, parce qu'ils n'avaient pas l'argent, parce que la banque leur coupait les crédits! Et combien de consommateurs, des pères et mères de familles, des jeunes gens, des jeunes filles, ont dû souffrir des privations, s'abstenir de choses dont ils avaient besoin, ou s'endetter pour des années pour ne pas crever de faim, parce qu'ils n'avaient pas le moyen de payer les produits offerts sur le marché !

La production était physiquement possible. La distribution des produits était, elle aussi, physiquement possible: on ne manquait ni de transports ni de services de marchands. Et, cependant, tout cela arrêtait, parce que ce n'était pas financièrement possible.

La décision était prise en fonction de la finance, et non pas en fonction des réalités. C'est encore souvent le cas, aujourd'hui.

De même pour les corps publics. Un aqueduc se construit avec facilité quand la ville a de quoi payer. Si elle n'a pas de quoi payer, elle attend; ou bien elle s'endette, ce qui l'obligera à payer davantage à des financiers qui ne produisent rien.

Des projets publics, en grand nombre, sont physiquement, matériellement exécutables. La preuve, c'est qu'on les exécute dès que l'argent vient. Mais ils ne sont pas financièrement possibles; la preuve, c'est qu'on attend, c'est qu'on mendie des octrois, ou qu'on hypothèque les propriétés des citoyens pour emprunter la finance qui manque.

Qu'il s'agisse de la satisfaction des besoins privés ou de la satisfaction des besoins publics, c'est le comportement de la finance qui décide. Et pourtant, les hommes n'ont certainement pas inventé le système financier pour se faire mettre en pénitence, pas même en tutelle.

C'est un vice, introduit graduellement dans le système financier, qui en a fait un dominateur alors qu'il avait été conçu pour être un service.

Rejet de cette tyrannie

Les créditeuses ne cessent de dénoncer cette tyrannie de l'argent sur la vie économique tout entière.

Le problème financier n'a aucune raison d'être. L'argent est aujourd'hui la chose la plus facile à produire. La preuve, c'est qu'un monde sans argent depuis dix années trouva, du soir au matin, tout l'argent, tous les milliards qu'il fallait pour conduire une guerre gigantesque de six années.

Les créditeuses déclarent: «Tout ce qui est physiquement possible et souhaitable doit être par le fait même rendu financièrement possible.»

Ce n'est pas promettre la lune. C'est s'engager à prendre les moyens d'atteindre une fin tout à fait réalisable. Nous ne sommes pas les seuls à dire que c'est une chose faisable. Un personnage bien au courant de la nature de la finance, Graham Towers, qui fut le premier Gouverneur de la Banque du Canada, était du même avis.

En 1939, devant le Comité permanent de la Banque et du Commerce de la Chambre des Communes, la question lui fut posée par Norman Jaques, député, et Towers répondit sans hésiter. Voici la question et la réponse, telles que consignées à la page 771 (texte anglais) des Procès-verbaux et Témoignages de ce Comité:

Jaques — Admettez-vous que tout ce qui est matériellement possible et souhaitable peut être réalisé, au point de vue financier ?

Towers — Certainement.

C'était en 1939. Quelques mois plus tard, la guerre éclatait. Et les faits prouvèrent qu'il était possible de rendre financièrement possible tout ce qui était matériellement possible. Il n'y eut pas de problème purement financier pour la conduite de la guerre.

Ces problèmes purement financiers, le Président américain Roosevelt les appelait un non-sens — et ils le sont. Lorsque son pays entra en guerre, il déclara publiquement qu'il n'admettrait pas que l'effort de guerre soit handicapé par le non-sens financier.

Ce qu'il ne sut pas faire, ce fut d'empêcher les maîtres du système d'inscrire cette suspension du non-sens financier comme temporaire, et comme une accumulation de dettes sur la nation à faire valoir une fois la guerre finie, quand le non-sens financier reprendrait les rênes.

Il ne s'agit plus de rendre financièrement possible tout ce qui est matériellement exécutable pour des fins de guerre, mais de rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement exécutable, selon les besoins de la population et des corps publics de la province ou du pays.

Les besoins de la population, ce sont les besoins des individus et des familles, de tous les individus, de toutes les familles qui composent la population de la province.

Les besoins des individus, c'est d'abord ce qu'il faut pour vivre: la nourriture, le vêtement, l'abri, les soins de santé.

Est-il matériellement possible d'offrir assez de nourriture, de vêtement, de logement, de soins médicaux, dans la province, pour que tous en aient une part suffisante pour une honnête subsistance ?

Nous ne croyons pas que personne ose en douter. C'est physiquement possible. Si cela ne se fait pas aujourd'hui, c'est parce que la finance de production manque du côté des producteurs, ou bien parce que l'argent pour payer manque du côté des besoins.

La proposition créditiste n'admet plus ce divorce entre les possibilités physiques et les possibilités

financières. La question n'est plus: «Peut-on payer?» Elle est uniquement: «Peut-on produire? Peut-on transporter? Peut-on livrer le produit?» Si oui, c'est matériellement possible: en vertu de la logique et de l'humain, ce doit être rendu, par le fait même, financièrement possible.

Il en va exactement de même pour les besoins des municipalités, des commissions scolaires et autres corps publics. Tant que des projets de développement sont physiquement possibles, ils doivent l'être financièrement. L'argent doit être le reflet, non pas l'étrangleur, des réalités. L'argent nouveau doit naître pour financer la production de richesse nouvelle; et l'argent ne doit être rappelé et disparaître qu'au rythme de la consommation, de la disparition de la richesse produite.

Voilà qui serait vraiment une économie humaine. Pas une économie planifiée par des bureaucraties ni par des politiciens, mais une économie ordonnée par les consommateurs eux-mêmes, consommateurs privés et corps publics. Pas une économie dirigée, mais une économie motivée; motivée par les besoins exprimés par des hommes libres, possédant le moyen (l'argent) de dire ce qu'ils veulent avoir. ♦

Louis Even



*Louis Even (1885-1974)
Fondateur de Vers Demain*

Le Crédit Social est une conviction

Une philosophie de la vie économique

par Louis Even

Des principes

Question — Le Crédit Social est-il uniquement un système monétaire?

Le Crédit Social est, avant tout, une conviction. Une conviction fondée sur des faits et encore avec des principes. Une philosophie de la vie économique.

Le Crédit Social raisonne en termes de réalités, non pas en termes d'argent. D'une part, les besoins normaux qui sont une réalité; d'autre part, la possibilité de produire et de livrer les biens répondant à ces besoins.

Autre constatation: La vie en société permet une production immensément plus abondante que l'addition de toutes les activités d'hommes qui vivraient isolément, sans relation les uns avec les autres, sans vie sociale organisée. La différence est un enrichissement dû au fait de l'association, un «incrementum» dont doivent bénéficier tous les membres de la société.

D'où la conviction exprimée par le Crédit Social, à savoir: vu l'abondance actuelle de la production réalisée ou potentielle, une société bien organisée peut et doit fournir à tous ses membres le moyen de satisfaire leurs besoins économiques, dans l'ordre de leur urgence. Un certain niveau de sécurité économique à chacun sans condition autre que l'existence de cette possibilité.

Les propositions financières énoncées par Douglas, les modifications qu'elles nécessiteraient dans le système monétaire, ne sont que des moyens pour réaliser cette fin. En posant la fin et en y assujettissant les moyens nécessaires pour l'atteindre, le Crédit Social rejoint bien la conception d'un organisme économique vraiment humain qu'avait le Pape Pie XI en écrivant dans son encyclique *Quadragesimo Anno*, en 1931:



Louis Even au congrès de Québec en 1955

À titre d'héritiers

Cependant, Douglas a ajouté une autre considération au droit qu'a tout homme d'user des biens de la terre. Parce qu'il est un être doué de raison, dit Pie XII, et cela était vrai dès la création du premier être humain. Mais aussi, dit Douglas, parce que l'homme de la présente génération est l'héritier de toutes les découvertes, inventions, applications de la science, apports de nouvelles sources d'énergie, progrès dans les techniques de production, et autres acquêts des générations passées, accumulés et transmis jusqu'à la nôtre.

Cet héritage, qui n'a point été gagné par un homme plus qu'un autre de la génération actuelle, est un bien

«L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale

de la vie économique ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour éléver les hommes à un degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice.»

Le «tous et chacun» des membres de la société est repris par Pie XII, dans son message de Pentecôte du 1er juin 1941:

«Tout homme, en tant qu'être doué de raison, tient en fait de la nature le droit fondamental d'user des biens matériels de la terre... Un tel droit individuel ne saurait en aucune manière être supprimé.»

Ce sont là des principes. Principes qui existaient bien avant que les Papes cités les expriment; bien avant, aussi, que le fondateur du Crédit Social, C. H. Douglas, écrive les premiers mots de ses ouvrages sur le sujet.

communautaire. C'est aussi le plus gros facteur de la production moderne, sans lequel ni les efforts des travailleurs ni les signes financiers des capitalistes ne fourniraient plus qu'une fraction minime de l'immense production actuelle. Héritage commun, capital réel commun, dont tous les cohéritiers ont, de ce fait, un droit à une part de l'usufruit de ce capital producteur.

Le revenu d'un capital s'appelle dividende. Le revenu d'un capital social dont tous sont héritiers s'appelle dividende social. Et c'est cela que signifie le dividende périodique à tous et à chacun, un des points essentiels de l'organisme économique envisagé par le Crédit Social.

Lorsque Pie XII appuyait sur le point fondamental et imprescriptible de tout homme à user des biens matériels de la terre, il ajoutait:

«C'est laissé à la volonté humaine et aux formes juridiques des peuples de régler plus en détail la réalisation pratique de ce droit.»

Est-ce que, dans notre monde moderne, la proposition d'un dividende périodique à chaque personne ne ferait pas cette réalisation d'une façon pratique et efficace? Bien mieux que la complexité des ébauches de sécurité sociale impliquant un régime barbare de taxes, des enquêtes répétées et une armée de fonctionnaires.

Le fait de donner à chaque citoyen, de sa naissance à sa mort, un statut de capitaliste, l'attirant à un dividende périodique, ne serait-il pas, sur le plan économico-social, la meilleure arme à opposer à la propagande socialiste et communiste?

Quatre livres sur la démocratie économique

Pour étudier la cause de la crise financière actuelle, nous vous offrons ces livres à un prix spécial, en incluant les frais postaux (prix valables pour le Canada; pour les autres pays, voir notre site web):

La Démocratie Économique: 13,00\$

Sous le Signe de l'Abondance: 15,00\$

Régime de Dettes à la Prospérité: 8,00\$

Une Lumière sur mon Chemin: 15,00\$

Ensemble des 4 livres: 40,00\$



Un tel revenu, arrivant sous forme de dividende, respecterait la dignité de la personne. Il ne serait pas, comme le salaire, lié à une servitude. Il n'aurait pas le caractère humiliant d'un secours, d'une allocation exigeant enquête et preuve d'indigence. Ce serait la reconnaissance d'un droit de naissance, inhérent à la personne, droit à une part des biens provenant des richesses naturelles créées par Dieu et du patrimoine légué par les générations précédentes.

Cette notion d'héritage des générations, désignée par Douglas sous le nom d'héritage culturel (par nous, héritage communautaire), a été perçue et exprimée par un autre grand esprit, non pas un économiste ou un sociologue de profession, mais un des plus éminents philosophes catholiques de notre siècle, Jacques Maritain. Il écrit dans son livre *Humanisme Integral*, pages 205-206, de l'édition 1936:

«C'est un axiome pour l'économie "bourgeoise" et la civilisation mercantile qu'on a rien pour rien... Bien au contraire, du moins et d'abord pour ce qui concerne les besoins premiers, matériels et spirituels, de l'être humain, il convient qu'on ait pour rien le plus de choses possibles... Que la personne humaine soit ainsi servie dans ses nécessités primordiales, ce n'est après tout que la première condition d'une économie qui ne mérite pas le nom de barbare. Les principes d'une telle économie conduiraient à mieux saisir le sens profond et les racines essentiellement humaines de l'idée d'héritage... en telle sorte que tout homme, en entrant en ce monde, puisse effectivement jouir, en quelque façon, de la condition d'héritier des générations précédentes.»

Jacques Maritain revient sur cette idée plus d'une fois dans son livre *Principes d'une Économie Humaniste*, publié en 1944. Entre autres, à la page 126:

«C'est enfin cette égale condition de cohéritiers à l'effort de tous, qui fait que tous doivent autant que possible avoir pour rien une part dans les biens éléments, matériels et spirituels, de l'existence humaine.» ♦

Louis Even

Assemblée mensuelle de Vers Demain à Montréal

Église Saint-Gilbert

Arrondissement Saint-Léonard

(entrée salle 5415 rue Jean-Talon)

Le 2e dimanche de chaque mois

13 août, 10 septembre, 8 octobre

14 heures: heure d'adoration, suivie de l'assemblée, chapelle du Sacré-Coeur

Le Crédit Social, c'est la confiance qu'on puisse vivre ensemble en société



Dans l'article précédent, Louis Even explique que le Crédit Social est une conviction, une philosophie de la vie économique. Ici, Geoffrey Dobbs, créditiste britannique disciple de Douglas, décrit en détail ce qu'est cette philosophie, et pourquoi elle a une importance capitale pour l'avenir du christianisme. Dans son pamphlet «Qu'est-ce que le Crédit Social?», publié en 1981, Geoffrey Dobbs écrit:

«Le terme "crédit social" (sans majuscules) désigne quelque chose qui existe dans toutes les sociétés, mais à laquelle on n'avait jamais donné de nom auparavant, parce qu'on prenait cette chose pour acquise. Nous prenons conscience de l'existence du "crédit social", du crédit de la société, seulement lorsque nous le perdons.

«Le mot "crédit" est synonyme de foi, ou confiance; ainsi, nous pouvons dire que le crédit est la foi ou confiance qui lie ensemble les membres d'une société — la confiance ou croyance mutuelle dans chaque autre membre de la société, sans laquelle c'est la peur, et non la confiance, qui cimente cette société... Quoique aucune société ne puisse exister sans une certaine sorte de crédit social, ce crédit social, ou confiance en la vie en société, atteint son maximum lorsque la religion chrétienne est pratiquée, et atteint son minimum lorsqu'on nie le christianisme ou qu'on s'en moque.

«Le crédit social est donc un résultat, ou une expression en termes concrets, du vrai christianisme dans la société, un de ses fruits les plus reconnaissables; et c'est le but et la ligne de conduite des créditeurs d'augmenter ce crédit social, et de s'efforcer d'empêcher son déclin. Il y a des milliers d'exemples de ce crédit social qu'on tient pour acquis dans la vie de tous les jours. Comment pour-

Assemblées mensuelles

Maison de l'Immaculée
1101 rue Principale, Rougemont

**Congrès: 30 septembre, 1-2 oct.
22 octobre, 26 novembre**

10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet
4.30 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle

rions-nous vivre le moins en paix si nous ne pouvons pas faire confiance à nos voisins? Comment pourrions-nous utiliser les routes si nous n'avions pas confiance que les autres automobilistes observent le Code de la route? (Et qu'arrive-t-il lorsqu'ils ne le font pas!?)

«A quoi servirait-il de cultiver des fruits ou des légumes dans des jardins ou des fermes si d'autres gens venaient les voler? Comment n'importe quelle activité économique pourrait-elle exister — que ce soit produire, vendre ou acheter — si les gens ne peuvent, en général, compter sur l'honnêteté et des transactions justes? Et qu'arrive-t-il lorsque le concept de mariage chrétien, de famille chrétienne et d'éducation chrétienne des enfants est abandonné? Nous réalisons donc que le christianisme est quelque chose de réel avec des conséquences pratiques terriblement vitales, et que d'aucune manière le christianisme ne se limite à un ensemble d'opinions qui peuvent être choisies par ceux qui y sont intéressés.» (...)

«J'en arrive donc enfin à la question de l'argent. Certaines personnes pensent que le Crédit Social se résume à une question d'argent. Ils ont tort! Le Crédit Social n'est pas avant tout une question d'argent, mais essentiellement une tentative d'appliquer le christianisme dans les questions sociales, dans la vie en société; et si le système d'argent se trouve être un obstacle à une vie plus chrétienne (et c'est effectivement le cas), alors nous, et tout chrétien, devons nous soucier de ce qu'est la nature de l'argent, et pourquoi l'argent est un obstacle.

«Il existe un urgent besoin que plus de gens examinent de plus près le fonctionnement du système monétaire actuel, quoiqu'il ne soit pas demandé à tout le monde d'être des experts sur ce sujet. Mais lorsque les conséquences du système monétaire actuel sont si abominables, tout le monde doit au moins saisir les grandes lignes de ce qui ne fonctionne pas et doit être corrigé, afin de leur permettre d'agir en conséquence...» ♦

Geoffrey Dobbs

«La bataille finale de la chrétienté se fera autour du problème de l'argent, et tant que ce problème ne sera pas résolu, il ne pourra y avoir d'application universelle du christianisme.» — Honoré de Balzac, écrivain français



Notre libération par le Crédit Social

L'article suivant donne quelques points de la conférence donnée par M. Louis Even au Front Universitaire de Montréal, le 21 avril 1953:

par Louis Even

Remarques utiles avant l'exploration

Ce n'est évidemment pas en écoutant une conférence d'une heure ou deux que l'on peut bien saisir tout le sens, la portée et l'importance des propositions du Crédit Social. Logiques, assurément, et riches d'humanisme; mais tellement différentes des conceptions financières généralement reconnues ou plutôt acceptées sans examens!

Comme pour toute science d'ailleurs, il faut apporter à cette étude au moins un minimum de temps et beaucoup d'application. Il faut aussi l'aborder avec un esprit ouvert, et non pas dans la seule intention d'y trouver la confirmation d'une conclusion faite d'avance.

Ne pas isoler une proposition partielle du Crédit Social et en soupeser la possibilité d'application dans l'orbite du système financier actuel. Rien n'est plus propre à fausser la perspective.

Par exemple: un dividende périodique à tout le monde, sans taxe; un abaissement des prix sans nuire au producteur; une finance automatique de la production, sans inflation, sont manifestement incompréhensibles si l'on prétend les réaliser sans faire d'abord le changement majeur dans le mode d'émission et d'annulation de l'argent et dans la politique monétaire de distribution des produits. Pour le poisson qui a toujours vécu dans l'eau, l'idée de voler dans l'air peut avoir tous les caractères d'une utopie; mais l'oiseau voit la chose d'une autre manière.

L'étude du Crédit Social se complique du fait que ni le Crédit Social, ni rien en appro-

chant, n'a jamais été appliqué, pas même mis à l'essai, nulle part. Il ne peut donc être question simplement d'expliquer ou d'interpréter des expériences faites. Mais il s'agit d'une investigation du possible dans une économie qui n'existe pas et dont on ne trouve aucun exemple dans l'histoire, d'un possible économique qui n'admettrait pas d'autres limitations que celles afférant à la nature même des choses. Pour bien faire une telle investigation, il faut, en quelque sorte, s'évader complètement du seul monde économique que nous connaissons, et repenser les premières notions, en matière de finance, d'économie, et surtout de philosophie de l'économie. Car le Crédit Social est un retour à la logique et à l'intégration des fins et des moyens, affreusement offensés par l'économie actuelle.

Postulats fondamentaux

Impossible de s'entendre en matière de Crédit Social, si l'on n'admet pas d'abord certains principes, certains postulats fondamentaux, qui imprègnent toute la théorie créditiste. On y revient souvent dans la littérature créditiste présentée au Canada français. Pour n'en mentionner que quelques-uns:

1. La terre et ses richesses ont été créées pour tous les hommes. Pour tous, sans exception. Donc, chaque être humain vivant doit pouvoir obtenir une part, au moins suffisante pour ses besoins d'existence. Lui refuser cette part, c'est lui refuser le droit à la vie.

Un système est humain ou inhumain, dans la mesure où il facilite ou rend difficile à chaque homme l'accès à ces biens.

2. Les moyens doivent être ordonnés aux fins, et non vice versa, à titre d'exemples:

L'activité économique a pour fin de satisfaire les besoins humains. C'est donc à cette fin que doit être ordonné tout l'appareil économique, son aspect financier y compris.



Louis Even salut «la relève» au congrès de 1955 à Québec. Jeunes, l'avenir du Mouvement de Vers Demain vous appartient, prenez-le en main! C'est l'industriel Henry Ford qui disait: «La jeunesse qui pourra résoudre la question monétaire fera plus pour le monde que toutes les armées de l'histoire.»

► L'industrie a pour fin de fournir des produits, et non pas de fournir de l'emploi, du travail. Elle est même d'autant plus parfaite qu'elle fournit plus de produits avec moins de labeur humain.

L'industrie n'a pas non plus pour fin de financer l'achat des produits. L'industrie n'existe pas plus pour les salaires que pour les profits. Profits et salaires n'entrent que comme moyens, comme stimulants pour mobiliser les producteurs.

3. Il y a d'ailleurs une juridiction des fonctions. La fonction de produire relève de l'industrie (manufacturière, agricole ou autre). La fonction de répartir et distribuer les produits relève de la société elle-même. C'est à la société d'établir un mode de répartition qui atteigne le mieux la fin de la vie économique, qui actualise le droit imprescriptible de chaque personne à une part des biens terrestres.

4. La production moderne est bien plus le fait de procédés, de techniques, résultant d'inventions, d'applications de la science, transmises, perfectionnées de génération en génération, que des efforts individuels de ceux que la production occupe. Ce facteur de production est un héritage commun, un capital social, de plus en plus productif, qui doit par conséquent profiter à tout le monde, tous en étant co-propriétaires. Le salaire, récompense de l'effort individuel, ne doit donc pas être le seul titre aux fruits de la production.

5. L'argent étant un titre aux produits, à n'importe quel produit ou service offert, son volume ne peut être régi que socialement. Comment admettre qu'un individu ou une institution privée (comme les banques) puisse avoir le droit de dicter à son gré ce que vau-

Confiance en Dieu plutôt qu'à l'argent

Le 20 septembre 2015, pendant son voyage apostolique à Cuba, le Pape François a dit ce qui suit aux prêtres, consacrés et séminaristes réunis à la cathédrale de La Havane:

«Une fois, un prêtre âgé, sage, m'a dit que quand on commence à réunir de l'argent, et pour assurer l'avenir, alors, l'avenir n'est pas en Jésus, il est dans une compagnie d'assurances de type spirituel, que je gère, n'est-ce pas ? Donc, quand, par exemple, une Congrégation religieuse, pour prendre un exemple, me disait-il, commence à réunir de l'argent et à épargner, Dieu est si bon qu'il envoie un économie qui est un désastre, qui la conduit à la faillite. Ils font partie des meilleures bénédictions de Dieu à son Eglise, les économies qui sont des désastres, car ils la rendent libre, ils la rendent pauvre. L'Eglise, notre Sainte Mère, est pauvre, Dieu la veut pauvre, comme il a voulu pauvre Marie, notre Sainte Mère.»

dront les créances sur la production de toute la société ? Puis le pouvoir d'achat global doit être en rapport avec la production globale offerte répondant aux besoins, puisque cette production existe justement pour satisfaire les besoins.

6. La finance ne doit être ni un système de gouvernement, ni un système de récompense ou de châtiment, ni un substitut à la morale, ni une dictature sur la production ou sur les besoins. Elle doit, au contraire, servir la production et non lui poser des limites.

7. Le but d'un système financier bien compris doit être:

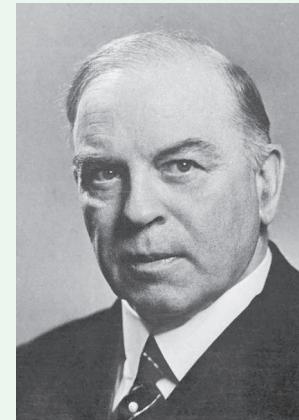
- a) De financer fidèlement la production répondant aux besoins;
- b) De distribuer efficacement les fruits de la production.

Il est difficile de nier l'un ou l'autre de ces postulats, même si le quatrième sonne nouveau et soulève de la controverse. Mais le système financier actuel ne tient compte d'aucun d'eux.

Le problème du jour: la distribution

En 1918, William Lyon Mackenzie King, qui n'était pas encore chef du parti libéral canadien (et premier ministre), écrivait un livre intitulé *Industry and Humanity (L'Industrie et l'Humanité)*. On y lit:

«L'homme et non plus la nature, est maintenant maître de la situation. Le problème relatif à la possibilité de tout produire, sauf en volume illimité, est déjà résolu. Les progrès de l'intelligence humaine ont résolu cette réalisation. On peut certes s'en remettre à l'intelligence humaine du soin de trouver également une solution équitable au problème de la distribution !» (Page 103.)



Mackenzie King

Cette même année-là, l'ingénieur écossais, le Major Clifford Hugh Douglas, présentait au monde la formule du Crédit Social, justement pour résoudre d'une façon équitable le problème de la distribution. Douglas constatait, lui aussi, que la production, comme telle, ne présentait plus de problème. Il écrivait:

«Le système économique peut être assimilé à une machine ayant pour but de satisfaire les besoins de l'humanité. La partie productrice de cette machine est très efficace, mais la partie distributrice est terriblement inadéquate.»

Mais le Major Douglas ne se contentait pas d'espérer que l'intelligence humaine trouverait une solution au problème de la distribution: il offrait la solution.

Ni Mackenzie King, pendant son long terme de chef du gouvernement canadien, ni jusqu'ici aucun autre gouvernement doué d'un pouvoir souverain incontesté, n'a jugé à propos d'adopter cette solution.



Photo: Congrès du 25e anniversaire de Vers Demain à Granby en 1964.

pour cent des transactions commerciales. Par simples virements d'un compte à l'autre. Comptabilité écrite. Argent scriptural.

Quant aux pièces de métal ou rectangles de papier, avec des chiffres ou des figurines, eux aussi sont une sorte de comptabilité, non écrite, les chiffres passant d'une main à l'autre, au lieu d'un compte à l'autre. Je me débite moi-même d'un billet d'un dollar que je passe à mon marchand, et mon marchand se crédite lui-même d'autant. Il en obtient la disposition, tout comme il dispose de son crédit dans son compte en banque.

Pas une personne ne regarde à la valeur intrinsèque du billet de papier, ou des pièces d'argent ou de nickel, qu'elle reçoit en échange de produit, de travail ou de services. C'est la confiance en ce que le système producteur peut fournir en échange de ces chiffres, qui les a fait accepter sans hésiter. C'est la capacité de production qui confère la valeur à ces chiffres.

L'absurdité d'un manque de chiffres

Si l'argent moderne consiste en chiffres, il n'y a aucune raison de manquer de chiffres, en regard d'une capacité de production qui n'attend que des commandes exprimées par ces chiffres.

Dans les années de chômage d'avant-guerre, Mackenzie King devait se sentir bien humilié d'avoir à dire que le pays manquait de chiffres pour permettre aux besoins d'obtenir des produits, et pour permettre aux chômeurs d'entretenir un flot mouvant de produits. Mackenzie King savait mieux, mais, hélas ! l'auteur

► devenu premier ministre de son pays avait perdu ses ailes: il était lié!

Puis, si la finance moderne est affaire de comptabilité, rien n'excuse une comptabilité fausse, une comptabilité contraire aux faits qu'elle doit traduire. Rien ne peut empêcher d'exprimer la valeur de la production par du crédit, à mesure qu'elle naît, et sa disparition par un débit équivalent, qui rappelle et annule les chiffres que le crédit a libérés.

Si la finance était ce qu'elle doit être, une représentation exacte des réalités, suivant en tout le mouvement de la richesse, jamais un pays qui s'enrichit plus qu'il ne s'appauvrit n'exprimerait sa situation financière par une dette nationale.

Et s'il suffit de chiffres pour représenter des créances sur les produits, rien de plus facile que d'établir un mode équitable de répartition et de distribution de la richesse. C'est ce que le Crédit Social propose par la distribution périodique, à chaque personne, d'un certain nombre de ces chiffres, qui sont de l'argent, et qui garantiraient à chaque personne au moins l'indispensable à l'existence.

C'est bien le moins, qu'un membre de la société, un sociétaire, ait le droit d'attendre de sa société dans un pays qui a des surplus sur les bras.

Si l'argent moderne consiste en chiffres représentant des possibilités réelles, il est inconcevable que des corps publics soient obligés de renoncer à des projets parfaitement exécutables, pour la seule raison qu'ils manquent de ces chiffres.

Pourquoi pas maîtres chez nous !

Il est inconcevable, aussi, que des bras de chez nous doivent rester croisés devant des richesses naturelles de chez nous, jusqu'à ce que des faiseurs de chiffres étrangers veuillent bien venir enrôler ces bras à leur propre service, recevoir de notre gouvernement un tribut de reconnaissance, et emporter chez eux ces richesses de chez nous, extraites et transformées par des bras de chez nous.

Voilà un point qui touche pertinemment à la question posée par le Front Universitaire: «Comment le Crédit Social contribuerait-il à notre libération économique?»

Sous un régime de Crédit Social, le problème pulement financier n'existerait pas, du moins pas pour une collectivité. Tout ce qui est physiquement possible deviendrait, automatiquement, financièrement possible aussi vite que serait prise la décision de l'exécuter. Toute production nouvelle, en effet, serait financée par des émissions correspondantes de crédit; et le crédit ainsi mis en circulation serait rappelé et cancellé seulement au rythme de la disparition (par usure, destruction, consommation) de la richesse produite.

Aucunement besoin, donc, de ce qu'on appelle «capital étranger», ni même de «capital» tout court, dans le sens courant du mot, pour produire au pays

ce qu'on est capable d'exécuter au pays. Quelles perspectives cela n'ouvre-t-il pas à des patriotes indignés de voir leur riche pays traité comme une colonie économique de maîtres étrangers!

Sur cette question du «capital», comme sur celle de l'argent, Mackenzie King était parfaitement renseigné. Il écrivait, dans son même ouvrage (page 130):

«La monnaie et le crédit ne sont pas en eux-mêmes du capital. Ils ne le sont qu'en vertu du droit que comporte leur possession; ils comportent un pouvoir de main-mise, parce qu'ils sont échangeables pour des denrées et des services.»

Faire exploiter nos richesses par du «capital étranger», c'est littéralement inviter la main-mise étrangère sur nos richesses.

Des chiffres émis par notre pays lui-même, basés sur l'enrichissement résultant de l'application du travail de nos gens sur nos propres richesses naturelles, feraient aussi bien l'affaire. Ils récompenserait aussi bien le travail fourni et ils obtiendraient aussi bien, pour les travailleurs, les produits provenant d'autres producteurs du pays.

Le véritable capital, ce sont les richesses naturelles, données par le bon Dieu, et la capacité de les exploiter, réside dans les cerveaux, les bras et les techniques acquises. Le reste n'est que chiffre. Ce sont les chiffres qu'il faut rendre conformes aux possibilités réelles, et non vice versa.

C'est pourquoi le Major Douglas écrivait, la même année que Mackenzie King, en 1918:

«Toute production nouvelle doit être financée, non pas par l'épargne provenant de paiements pour la production ancienne, mais par des crédits nouveaux. Et ces crédits ne doivent être retirés que dans la mesure où il y a consommation ou dépréciation de la richesse.»

Douglas ne se contente pas de disserter, de donner des définitions: il passe aux conséquences. C'est pourquoi sa doctrine est si riche de dynamisme. Mise en application, elle changerait vite la face de l'économie, sans d'ailleurs léser personne, sauf les exploiteurs qui paralysent ou endettent l'humanité par leur contrôle dictatorial de l'argent et du crédit.

Avec une économie de revenu intégral au lieu d'embauchage intégral, avec l'écoulement non entravé de la production répondant aux besoins, avec le nécessaire garanti aussi longtemps que le système producteur peut y répondre, le Crédit Social introduirait dans le monde un élément inconnu jusqu'ici: la sécurité économique pour tous.

C'est la sécurité économique — non pas l'opulence — qui constitue véritablement la richesse temporelle, parce que c'est alors que l'esprit, dégagé des incessants et rongeants soucis matériels du jour au lendemain, peut librement tendre vers des valeurs plus spécifiquement humaines.

La liberté ne commence bien qu'avec la satisfaction du nécessaire. Préférer la liberté au nécessaire pour vivre, c'est de l'héroïsme: on ne peut le demander ni au grand nombre, ni longtemps. D'autre part, accepter des chaînes pour avoir plus lorsqu'on possède déjà le nécessaire, c'est un matérialisme avilissant, pratiqué par trop de créchards, mais honni par des patriotes qui veulent libérer leur pays et leurs frères.

Pour la libération politique

Le Front Universitaire demande si le Crédit Social apporterait avec lui, aussi, un facteur de libération politique. C'est impliquer l'existence d'une dictature politique: dictature de parti, dictature de patronage, dictature des octrois conditionnés, dictature de l'aristocratie des privilégiés, etc.

La première condition d'une libération politique est d'avoir au moins une élite de citoyens avec une mentalité d'hommes libres. Puis de faire rayonner cette mentalité dans la population.

Le système économique actuel n'y contribue guère. Peut-on attendre une prolifération d'hommes libres, du milieu croissant de prolétaires dépersonnalisés, d'automates, d'individus castrés de leur faculté de décision, que l'économie actuelle forme à pleines villes et à cœur d'année? Où sont les libérateurs possibles, dans ces masses qui s'engouffrent chaque jour dans des usines de plus en plus gigantesques, y font les gestes répétés qu'on leur commande, produisent sans savoir pour qui ni pour quoi, dénués de tout, même des outils qu'ils manient, toujours sur la branche et à la merci de conditions sur lesquelles ils n'ont pas l'ombre d'un contrôle?

Sous un régime créditiste, on n'avillirait pas ainsi la personne à mesure qu'on ennoblit la matière. Les techniques de production continueraient de progresser. Mais la production ne serait plus dictée ni conduite par l'aristocratie de l'argent, par une ploutocratie insouciante de l'humain. L'entreprise n'exigeant plus l'apport de «capitaux-chiffres», c'est la compétence et la responsabilité qui prendraient les initiatives et la direction.

Le système de servage moderne, le salariat, ne tarderait pas à entrer dans l'histoire du passé.

Le nécessaire garanti, par un dividende à tous, ferait des hommes libres, comme on le signalait tout à l'heure. Des hommes libres ne sont étoffe ni à esclaves ni à serfs. L'entrepreneur se rendrait vite compte qu'il aurait à changer sa formule et à se chercher des asso-

cies plutôt que des embauchés. Des associés compétents et intéressés, non plus des employés qui doivent choisir entre des conditions qu'on leur offre ou les tiraillements de la faim. Le salariat ferait rapidement place à l'associationnisme.

Des hommes ainsi libérés économiquement se laisseraient mal asservir politiquement. Quels appâts les crèches de partis peuvent-elles conserver pour des individus qui ont tant soit peu le sens de leur dignité, lorsqu'ils ne sont plus obligés de ramper pour avoir du pain?

D'ailleurs une partie essentielle de la technique du Crédit Social, l'ajustement des prix — dont il serait trop long d'aborder l'explication dans cette conférence — tiendrait chaque citoyen, chaque ménagère qui va au magasin, au courant de la situation économique de son pays. La promulgation périodique du coefficient des prix serait un véritable résumé de bilan, concrètement compréhensible par quiconque achète un article chez le détaillant. Chaque citoyen saurait le pourquoi du prix qu'il paie, quelle proportion en est due à la production des biens mêmes qu'il consomme et qu'elle proportion aux services qu'il reçoit de ses administrations publiques. Il n'aurait pas besoin pour cela de se perdre dans le labyrinthe de cent canaux de fiscalité.

De cette démocratie économique à la démocratie politique, il n'y a que la distance entre l'oeil qui voit et la langue qui parle.

Si l'on veut juger un peu du citoyen de demain sous un régime de Crédit Social, qu'on jette un coup d'œil sur les créditistes en bérrets blancs qui parcourent avec entrain les routes du Canada et d'autres pays. Pas encore libérés économiquement, mais déjà allé-gés de leurs chaînes par la vision qu'ils ont du monde créditiste. Puis, trop éclairés, trop épris de la valeur de leur idéal, pour accepter servilement de s'arrêter devant les interventions paperassées ou galonnées.

A peine gagné le pain de leur famille, ils sacrifient joyeusement la poursuite du superflu pour travailler à conquérir la liberté pour tous.

Par sa seule philosophie, avant même d'être mis en application, le Crédit Social forme déjà des citoyens libres, des hommes repersonnalisés, avec un sens élevé de la responsabilité individuelle dans l'édition d'une cité temporelle plus digne de civilisés et de chrétiens.

C'est avec de tels hommes — et non pas avec des complexes de chiens battus, ou de perpétuels apeurés, ou des «let Georges do it» (laissons Georges le faire) — qu'on peut espérer libérer un pays de tout ce qui, soit d'ordre économique, soit d'ordre politique, pèse inutilement sur la vie de ses familles et de ses citoyens. ♦

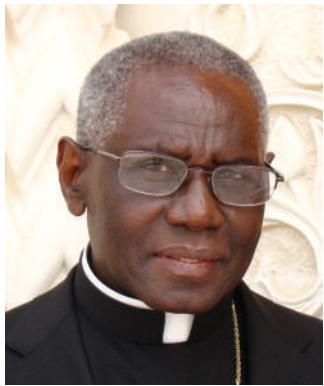
Louis Even



Clifford H. Douglas

Venez à nos sessions d'étude (page 32)

Abonnez vos amis à Vers Demain



Les nouveaux révolutionnaires veulent détruire la famille

Homélie du cardinal Robert Sarah en mémoire des martyrs de la Vendée

Invité pour les 700 ans du diocèse de Luçon en France, du 12 au 15 août 2017, le cardinal Robert Sarah (natif de Guinée, et depuis 2014 préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements), a fait l'éloge de la Vendée et de ses habitants, martyrisés sous la Révolution française de 1789, dans son homélie de la messe célébrée le samedi soir 12 aout au Puy-du-Fou, un parc à thématique historique fondé il y a 40 ans pour souligner l'histoire des Vendéens, particulièrement leur résistance aux révolutionnaires qui voulaient interdire la religion catholique.

Dans son homélie, le cardinal fait la comparaison entre les révolutionnaires athées de 1789 et les nouveaux révolutionnaires d'aujourd'hui qui veulent détruire la famille chrétienne, «les persécuteurs modernes de l'Église», et fait appel à tous les catholiques à se lever et défendre leur foi et la famille. Voici des extraits de cette homélie forte et courageuse:

Par le cardinal Robert Sarah

Mes frères, nous offrons ce soir le sacrifice de la messe pour le repos de l'âme de tous les bénévoles du Puy-du-Fou décédés depuis le début de cette belle et extraordinaire œuvre, il y a quarante ans.

Par votre travail, vous tous qui êtes ici rassemblés, vous réveillez chaque soir la mémoire de ce lieu. Le château du Puy-du-Fou, ruine douloureuse, abandonnée des hommes, s'élève comme un cri vers le Ciel. Entrailles ouvertes, il rappelle au monde que, face à la haine de la foi, un peuple s'est levé: le peuple de Vendée!

Mes chers amis, en donnant vie à cette ruine, tous les soirs, vous rendez la vie aux morts! Vous rendez la vie à tous ces Vendéens, morts pour leur foi, pour leurs églises et pour leurs prêtres. Votre œuvre s'élève sur cette terre comme un chant portant le souvenir des martyrs de la Vendée! Vous faites vivre ces trois cent mille hommes, femmes et enfants, victimes de la Terreur! Vous donnez une voix à tous ceux que l'on a voulu faire taire, parce qu'ils refusaient le mensonge et l'idéologie athée. Vous rendez honneur à ceux que l'on a voulu noyer dans l'oubli, parce qu'ils refusaient de se laisser arracher la liberté de croire et de célébrer la messe!

Je vous le dis solennellement: votre œuvre est juste et nécessaire. Elle est une œuvre voulue et inspirée par Dieu, et soutenue par le sang des martyrs.

Par votre art, par vos chants, par vos prouesses techniques, vous offrez enfin une digne sépulture à tous ces martyrs que la haine révolutionnaire avait voulu laisser sans tombeau, abandonnés aux chiens et aux corbeaux!

Votre œuvre est donc bien plus qu'une œuvre simplement humaine. Elle est comme une œuvre d'Église, une œuvre de Dieu, une liturgie à la louange de Dieu. Votre œuvre est nécessaire, car nos temps semblent assoupis! Face à la dictature du relativisme, face au terrorisme de la pensée qui, à nouveau, veut arracher Dieu du cœur des enfants, nous avons besoin de retrouver la fraîcheur d'esprit, la simplicité joyeuse et ardente de ces saints et de ces martyrs.

Quand la Révolution voulut priver les Vendéens de leurs prêtres, tout un peuple s'est levé. Face aux canons, ces pauvres n'avaient que leurs bâtons! Face aux fusils, ils n'avaient que leurs faux! Face à la haine des colonnes terroristes, ils n'avaient que leur chapelet, leur prière et le Sacré-Cœur cousu sur leur poitrine!

Mes frères, les Vendéens ont simplement mis en pratique ce que nous enseignent les lectures de ce jour (1 Rois 19, 11-13). Dieu n'est pas dans le tonnerre et les éclairs, il n'est pas dans la puissance et le bruit des armes. Il se cache dans la brise légère! Face au déferlement planifié et méthodique de la Terreur, les Vendéens savaient bien qu'ils seraient écrasés. Ils ont pourtant offert leur sacrifice au Seigneur en chantant. Ils ont été cette brise légère, brise en apparence balayée par la puissante tempête des colonnes infernales. Mais Dieu était là. Sa puissance s'est révélée dans leur faiblesse!

L'histoire – la véritable histoire – sait qu'au fond, les paysans vendéens ont triomphé. Par leur sacrifice, ils ont empêché que le mensonge de l'idéologie ne règne en maître. Grâce aux Vendéens, la Révolution a dû jeter son masque et révéler son visage de haine de Dieu et de la foi. Grâce aux Vendéens, les prêtres ne sont pas devenus les esclaves serviles d'un État totalitaire; ils ont pu demeurer les libres serviteurs du Christ et de l'Église. Les Vendéens ont entendu l'appel que le Christ nous lance dans l'Évangile de ce jour (Matthieu 14, 22-33): «Courage! C'est moi, n'ayez pas peur!». Alors que grondait la tempête, alors que la barque prenait l'eau de toute part, ils n'ont pas eu

peur, tant ils étaient certains que, par-delà la mort, le Coeur de Jésus serait leur unique patrie!

Mes frères et soeurs, nous chrétiens, nous avons besoin de cet esprit des Vendéens! Nous avons besoin de cet exemple! Comme eux, il nous faut quitter nos semaines et nos moissons, laisser là nos sillons, pour combattre, non pour des intérêts humains, mais pour Dieu!

Qui donc se lèvera aujourd'hui pour Dieu? Qui donc se tiendra debout, le livre de la Révélation à la main, pour dénoncer et détruire les nouvelles idéologies post-modernes qui polluent l'anthropologie chrétienne, démolissent la vraie nature de la famille et du mariage, et promeuvent la culture de la mort et de la barbarie? Qui donc osera affronter les persécuteurs modernes de l'Église aujourd'hui? Qui aura le courage de se lever sans autres armes que le chapelet et le Sacré-Cœur, pour affronter les colonnes de la mort de notre temps que sont le relativisme, l'indifférentisme et le mépris de Dieu? Qui dira à ce monde que la seule liberté qui vaille la peine qu'on meurt pour elle est la liberté de croire?

Mes frères, comme nos frères Vendéens d'autrefois, nous sommes aujourd'hui appelés au témoignage, jusqu'au martyre! Aujourd'hui en Orient, au Pakistan, en Afrique, nos frères chrétiens meurent pour leur foi, écrasés par les colonnes de l'Islamisme persécuteur. Et nous, nous voulons un Évangile liquide, sans exigence... Et toi, Peuple de France, toi, Peuple de Vendée, quand donc te lèveras-tu avec les armes pacifiques de la prière et de la charité pour défendre ta foi? Chers amis, le sang des martyrs coule dans vos veines, soyez-y fidèles! Nous sommes tous spirituellement des fils de la Vendée martyre! Même nous, Africains, qui avons reçu de tant de missionnaires vendéens venus mourir chez nous pour annoncer le Christ. Nous nous devons d'être fidèles à leur héritage!

L'âme de ces martyrs nous entoure en ce lieu. Que nous disent-ils? Que veulent-ils nous transmettre? D'abord le courage! Quand il s'agit de Dieu, aucune compromission n'est possible! L'honneur de Dieu ne se discute pas! Et cela doit commencer par notre vie personnelle, de prière et d'adoration. Il est temps, mes frères, de nous révolter contre l'athéisme pratique qui asphyxie nos vies! Prions en famille, laissons à Dieu la première place! Une famille qui prie est une famille qui vit! Le chrétien qui ne prie pas, qui ne sait pas laisser de place à Dieu par le silence et l'adoration, finit par mourir!

De l'exemple des Vendéens, nous devons aussi apprendre l'amour du sacerdoce. C'est parce que leurs «bons prêtres» étaient menacés qu'ils se sont révoltés. Vous, les plus jeunes, si vous voulez être fidèles à l'exemple de vos aînés, aimez vos prêtres, aimez le sacerdoce! Aidez vos prêtres à être dignes de Jésus, fidèles à la grâce de leur sacerdoce; aidez-les à vivre et à mourir uniquement pour Jésus et pour l'Église. Vous, jeunes, vous devez aussi vous poser la



Plus tôt dans la journée, le cardinal Sarah s'est recueilli sur la tombe de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en Vendée.

question: «Et moi, suis-je également appelé à être prétre à la suite de tous ces bons prêtres martyrisés par la Révolution? Aurai-je moi aussi le courage de donner toute ma vie pour le Christ et pour mes frères?»

Les martyrs de Vendée nous apprennent encore le sens du pardon et de la miséricorde. Face à la persécution, face à la haine, ils ont gardé au cœur le souci de la paix et du pardon. Souvenez-vous comment le chef Bonchamp fit relâcher cinq mille prisonniers quelques minutes avant de mourir. Sachons affronter la haine sans ressentiment et sans aigreur.

Nous sommes l'armée du Coeur de Jésus, comme Lui nous voulons être plein de cœur, plein de douceur, plein d'humilité! Jamais le cœur d'un chrétien n'acceptera d'abriter la haine, la rancœur et le mépris. Le chrétien n'a pas d'ennemi ni d'opposant à abattre. «Aimez vos ennemis, priez pour vos persécuteurs», nous exhorte Jésus.

Enfin, des martyrs de Vendée, il nous faut apprendre le sens de la générosité et du don gratuit. Vos ancêtres ne se sont pas battus pour leurs intérêts personnels, ils n'avaient rien à gagner. Ils nous donnent aujourd'hui une leçon d'humanité. Nous vivons dans un monde marqué par la dictature de l'argent, de l'intérêt, de la richesse. La joie du don gratuit est partout méprisée et bafouée.

Or, seul l'amour généreux, le don désintéressé de sa vie peut vaincre la haine de Dieu et des hommes, qui est la matrice de toute révolution. Les Vendéens nous ont appris à résister à toutes ces révoltes. Ils nous ont montré que face aux colonnes infernales, comme face aux camps d'extermination nazis, face aux goulags communistes, comme face à la barbarie ►

► rie islamiste et les idéologies post-modernes, il n'est qu'une seule réponse: le don de soi, le don de toute sa vie. Seul l'amour est vainqueur des puissances de mort!

Aujourd'hui encore, plus que jamais peut-être, les idéologies de la révolution veulent anéantir le lieu naturel du don de soi, de la générosité joyeuse et de l'amour. Je veux parler de la famille ! L'idéologie du genre, le mépris de la fécondité et de la fidélité sont les nouveaux slogans de cette révolution. Les familles sont devenues comme autant de Vendées à exterminer. On planifie méthodiquement leur disparition, comme autrefois celle de la Vendée.

Ces nouveaux révolutionnaires s'inquiètent devant la générosité des familles nombreuses. Ils raillent les familles chrétiennes, car elles incarnent tout ce qu'ils haïssent. Ils sont prêts à lancer sur l'Afrique de nou-

velles colonnes infernales pour faire pression sur les familles et imposer stérilisation, avortement et contraception. L'Afrique, comme la Vendée, résistera ! Partout, les familles chrétiennes doivent être les joyeux fers-de-lance d'une révolte contre cette nouvelle dictature de l'égoïsme!

C'est désormais dans le cœur de chaque famille, de chaque chrétien, de tout homme de bonne volonté, que doit se lever une Vendée intérieure ! Tout chrétien est spirituellement un Vendéen ! Ne laissons pas étouffer en nous le don généreux et gratuit. Sachons comme les martyrs de Vendée puiser ce don à sa source: dans le Coeur de Jésus.

Prions pour qu'une puissante et joyeuse Vendée intérieure se lève dans l'Eglise et dans le monde ! ♦

Cardinal Robert Sarah

tin, sa fille Gilberte qui a donné plusieurs années à plein temps dans notre œuvre. Nos plus profondes sympathies à Marcelle et à sa famille. Nos prières les accompagnent.

Madame Claire Pitre, de Creignish, Nouvelle-Ecosse, est décédée le 23 juillet 2017, âgée de 96 ans. Elle a connu Vers Demain dans les années 1950, de notre grand créditiste de Moncton, feu Philorome Gallant, alors qu'elle demeurait à St-Antoine, dans le comté de Kent, au Nouveau-Brunswick, où elle est née. Depuis ce temps, elle a fait de sa maison un foyer d'accueil pour tous les Pèlerins de saint Michel qui allaient faire de l'activité dans sa région, aussi bien à St-Antoine qu'à Creignish, où elle a déménagé. Avec quelle bonté et empressement, elle les recevait tous. Madame Pitre est venue à des congrès avec M. Alyre Richard. Souvenons-nous dans nos prières de cette bonne Acadienne, qui après avoir compris l'importance et la nécessité de notre Oeuvre, lui est restée fidèle jusqu'à la mort. Que Dieu ait son âme dans son beau Ciel pour l'éternité.

M. Henry Ardent, de l'Isle en France, est décédé, lundi, le 19 juin 2017, à l'aube de ses 84 ans. M et Mme Henry Ardent nous ont toujours très bien reçus chez eux, pour l'hébergement, les repas et pour les réunions, nous dit M. Christian Burgaud, notre missionnaire à plein temps pour la France.. Madame Adrienne O'Donnell, notre grande Pèlerine de saint Michel d'Ontario, au Canada, était à notre maison Saint-Michel, à Rougemont, quand nous avons reçu la nouvelle de la mort de M. Ardent. Elle s'est exclamée: «Oh ! M. et Mme Ardent, du bon monde, j'ai été reçue chaleureusement par eux, quand, je suis allée faire une tournée d'apostolat en France en 2012.» Toutes ces générosités sont bénies par le Ciel et M. Ardent en a reçu certainement la récompense au centuple. Une sainte messe sera célébrée à la chapelle de la Maison Saint-Michel pour le repos de l'âme de ce cher défunt.

Thérèse Tardif, directrice



Madame Thérèse Gamelin Caya, épouse de feu Justin, de Pierreville, Yamaska,, est décédée le 20 avril 2017, à l'âge vénérable de 93 ans et 10 mois. Elle était la maman bien-aimée de Marcelle Caya, notre vaillante Pèlerine de saint Michel à plein temps depuis 47 ans. M. et Mme Justin Caya étaient présents au congrès de Vers Demain à Jonquière en 1954.



Leur maison était l'un des bons foyers d'accueil, pour nos Pèlerins à plein-temps en mission à Pierreville. Repas, hébergement leur étaient offerts par cette bonne madame Caya dont le visage reflétait la douceur et la bonté. Elle a participé, avec son mari, aux grandes activités de l'Œuvre, elle a fait elle-même le porte en porte pour abonner les familles au journal Vers Demain. Étant une excellente couturière, elle a «habillé» une grande partie des lits de la Maison Saint-Michel et de la Maison de l'Immaculée de ses beaux couvre-lits en courtepointhes, de ses taies d'oreiller brodées. Elle a vêtu nos demoiselles à plein temps de costumes, de tabliers, etc. Et elle a fabriqué une multitude de scapulaires de Notre-Dame du Mont Carmel pour les Pèlerins de saint Michel qui pratiquent cette dévotion et la répandent.

Nous avons la ferme espérance que Dieu a reçu cette bonne maman avec le même visage de bonté et de douceur avec lequel elle nous recevait tous. Malgré la douleur de la séparation, nous nous réjouissons avec elle de son grand bonheur de revoir les siens qui l'ont devancée au Paradis: son époux Jus-

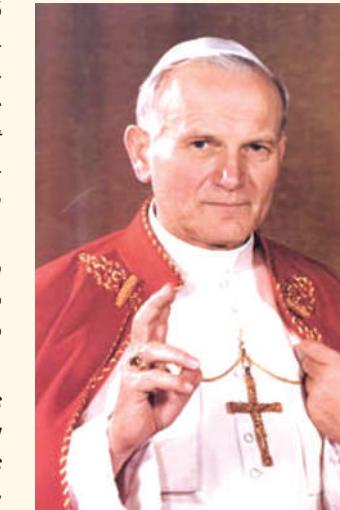
Le Crédit Social, non par des partis politiques Mais par des apôtres qui mobilisent l'action de Dieu

Comme l'ont toujours expliqué Douglas et Louis Even, nous n'obtiendrons pas l'application du Crédit Social par la promotion de partis politiques, qu'ils s'appellent «crédit social» ou autre, mais par l'éducation du peuple et l'apostolat, le don de soi.

Dans son encyclique «*Sollicitudo rei socialis*» (L'intérêt actif que porte l'Eglise à la question sociale), le pape saint Jean-Paul II écrivait (n. 37):

«Parmi les actes ou les attitudes contraires à la volonté de Dieu et au bien du prochain et les structures qu'ils induisent, deux éléments paraissent aujourd'hui les plus caractéristiques: d'une part le désir exclusif du profit et, d'autre part, la soif du pouvoir dans le but d'imposer aux autres sa volonté.»

Ces deux attitudes «contraires à la volonté de Dieu» décrivent assez bien le comportement des banquiers internationaux: premièrement, la soif d'accumuler des milliards de dollars, et ensuite, une fois qu'ils ont plus de milliards de dollars qu'ils



Saint Jean-Paul II

dépenser pour le bien du prochain.»

Aucun changement dans la société ne pourra être obtenu sans le don de soi. C'est ainsi que le cardinal Sarah concluait son homélie dans l'article précédent. Et une grande cause comme le Crédit Social n'y fait pas exception.

A. Pilote

par Louis Even Deux termes contradictoires

Question — Le Crédit Social pourrait-il servir de programme à un parti politique ?

La première réponse qui saute à l'esprit, c'est que «la question n'a pas de sens». Elle n'en a pas pour qui-conque sait, d'une part, ce qu'est vraiment le Crédit Social, et, d'autre part, ce qu'est un programme de parti politique.

Demanderait-on: «La table de multiplication peut-elle servir de programme à un parti politique?» ou: «L'existence du fleuve St-Laurent au Canada, du Mississippi aux Etats-Unis, des Alpes en Europe, peut-elle servir de programme à un parti politique?»

Le Crédit Social, tel que l'a présenté Douglas, tel que Vers Demain s'efforce de le présenter de mieux en mieux à ses lecteurs, ne peut pas être lié à un parti politique. Encore moins servir d'étiquette à un parti politique, sans une prostitution du sens des mots.

Crédit Social et parti sont deux termes contradictoires. Le premier implique une association comprenant tous les membres de la société; le second impli-

pourront jamais en dépenser eux-mêmes, le désir d'imposer par la force leur volonté aux nations et aux peuples du monde entier.

Comme l'enseigne le catéchisme, on combat un vice par la vertu qui lui est opposée. Dans ce cas-ci, il faut donc combattre l'égoïsme des banquiers par notre propre don de soi, notre dévouement. C'est ce qu'écrivait justement saint Jean-Paul II quelques paragraphes plus loin dans la même encyclique:

«Ces attitudes et ces "structures de péché" ne peuvent être vaincues – bien entendu avec l'aide de la grâce divine – que par une attitude diamétralement opposée: se

que une division, un groupe entrant en lutte contre un autre ou plusieurs autres groupes se disputant le pouvoir. Le parti veut être en possession du pouvoir pour gouverner le pays; le Crédit Social veut distribuer à chaque individu un pouvoir qui le libérera de plus en plus des interventions du gouvernement.

Quand aux programmes de partis politiques, après tout ce qu'on a vu en moins d'une génération, il faut plus qu'une foi de charbonnier pour y attacher la moindre importance. Un seul point de leur programme est sincère: Essayer de gagner l'élection pour prendre ou garder le pouvoir.

Une vérité comme le Crédit Social ne peut pas être soumise au critère d'une majorité de votes.

Rien, évidemment, n'empêche des hommes politiques, au gouvernement ou hors du gouvernement, quelle que puisse être leur allégeance politique, d'être personnellement convaincus de l'excellence du Crédit Social, de le proclamer objectivement et non pas dans un but électoral intéressé. Mais en faire une plate-forme de parti, et promouvoir l'idée qu'il suffirait de porter ce parti au pouvoir pour la réalisation d'une économie créditiste, c'est mentir et entraver le progrès de la cause.

► Le Crédit Social est une idée vivante; elle vit dans l'esprit qui l'accueille, qui s'en fait l'apôtre. En faire une simple question de vote en faveur d'un homme ou d'un parti, c'est réduire les mots «Crédit Social» à ne signifier qu'une chose sans lumière et sans flamme, n'entraînant aucune responsabilité individuelle.

Impuissance humaine

Question — Dans l'hypothèse où un gouvernement en place voudrait le bien du peuple, pourrait-il adopter et appliquer le Crédit Social, ou faudrait-il un référendum?

Cette question suppose que jusqu'ici aucun gouvernement n'a voulu ou ne veut le bien du peuple, mais qu'il pourrait en surgir un d'une prochaine urne électorale. C'est bien sévère pour les gouvernements actuels et passés; et il faut être bien optimiste pour supposer que du même arbre on puisse cueillir un fruit complètement différent. Mais admettons votre hypothèse. Voici un gouvernement parfait. Va-t-il pouvoir adopter et établir un organisme économique de Crédit Social ?

La réponse est NON. Référendum ou pas de référendum: NON. C'est humainement impossible en face de la puissance actuelle du monstre financier (*Notez le mot «humainement»*).

Le monstre financier, le superpouvoir des contrôleurs mondiaux de l'argent et du crédit, est plus fort que tous les gouvernements du monde. Il les domine tous.

Cette subordination des gouvernements aux seigneurs de la finance n'est pas un secret. Il y a plus d'un siècle, Disraéli, qui fut plusieurs fois ministre des finances et même premier ministre de la puissante Angleterre d'alors, s'en est plaint publiquement, sans pour cela pouvoir s'en défaire. D'autres chefs d'État aussi. Il suffit d'ailleurs de constater les situations qui se succèdent de notre temps; crise d'argent de dix années; finance à déborder de six années de guerre; restrictions cycliques de crédit; dettes publiques perpétuelles et croissantes; décrets concertés de mesures d'austérité, alors que rien n'a diminué dans la capacité de production des pays concernés. Ces faits qui crèvent les yeux démontrent à l'évidence que les contrôleurs de l'argent et du crédit «tiennent nos vies entre leurs mains» (Pie XI); que par les banques à leur service, ils «dirigent les décisions des gouvernements et tiennent dans le creux de leurs mains les destinées des peuples» (McKenna, ministre anglais des finances, puis président de la plus grosse banque commerciale d'Angleterre).

Les gouvernements, réduits à l'état de valets de cette superpuissance, sont incapables de se défaire de ce vasselage — même s'ils en avaient le désir...

Est-ce à dire que tout espoir soit vain, et inutile tout effort apporté à promouvoir la cause créditiste — Oh! non, pas du tout. Mais cela veut dire qu'il ne faut pas compter sur des gouvernements, sur des changements de partis au pouvoir, pour venir à bout

d'une puissance supérieure à tous les gouvernements du monde. C'est gaspiller ses énergies en pure perte; c'est vouloir abattre une forteresse avec des boules de coton.

L'oint du Seigneur

Oh! Il advint bien un jour qu'un jeune homme, simple berger, sans entraînement militaire, sans autre armure qu'un bâton, une fronde et cinq pierres dans sa gibecière, affronta et abattit d'une seule pierre un colosse mesurant 9 pieds (3 mètres), homme de guerre depuis sa jeunesse, bardé d'airain de la tête aux pieds, sa tunique d'airain atteignant aux chevilles et pesant 150 livres (75 Kilos), armé d'un javelot et d'une lance terminée par une pointe de fer pesant 18 livres (9 kilos). Mais c'est une toute autre force que celle de sa fronde qui donna à David la victoire contre le géant Goliath. Pas encore roi, mais déjà oint du Seigneur, David avait mis toute sa confiance en Dieu, sachant bien que «de la force de son bras, Dieu disperse les superbes».



David et Goliath, lithographie d'Osmar Schindler

Toute une leçon nous est donnée là. Les créditeurs de Vers Demain se la font souvent rappeler et tâchent d'en tenir compte. Seule, une puissance céleste peut triompher des plus puissantes forces terrestres. Le Ciel veut quand même que nous fassions notre part, de notre mieux, mais sans nous fier uniquement à notre action. Le jeune David ne dit pas: «Je ne ferai rien, à quoi bon en face d'une force qui se rit de ma faiblesse?» Non, il fit sa petite part. Il prit les armes à

sa portée — bâton, fronde, pierres — sans doute ridiculisé et traité de fou. Et Dieu fit le reste, la grosse part.

Le créditiste de Vers Demain ne s'arrête ni devant sa propre faiblesse en face d'une force ennemie humainement invincible, ni devant des années qui se succèdent sans succès apparents, ni devant des moqueries, des critiques et des trahisons. Il sait que chaque pas fait pour une cause juste, chaque témoignage rendu à une vérité, chaque rayon d'espoir communiqué à des abattus, chaque élévation d'âme ou chaque conversion suscitée par son exemple et par le message qu'il porte, est un gain. Et seuls les anges savent ce que ce message, ces prières et ces exemples ont fait de bien. L'apôtre, s'il s'en rend compte, s'en réjouit mais en rend grâce à Dieu. S'il l'ignore, s'il ne voit pas pousser le grain semé, il continue quand même de semer, de labourer, de peiner, dans la joie intérieure du désintéressement personnel, d'une recherche de la gloire et du bien pour ses frères.

L'heure de la conversion

Quant au Crédit Social, l'apôtre le propage par le journal Vers Demain qui en est le véhicule. Il est convaincu qu'un organisme économique l'adoptant favoriserait la justice distributive, pour le bien de toutes les personnes, de toutes les familles. Mais, sans diminuer ses propres efforts, il compte surtout sur Dieu, comme David. Son rosaire quotidien, son heure hebdomadaire d'adoration du Saint Sacrement, mentionnant toujours dans leurs grandes intentions: «Pour l'avènement d'une cité chrétienne et créditiste.» Chrétienne d'abord, parce que sans cela elle ne peut être créditiste. De ce côté, l'aspect actuel du monde n'est certainement pas propice à l'avènement d'une économie si conforme à l'esprit du christianisme. L'heure de la conversion devra précéder l'heure du Crédit Social tel que nous le concevons.

Cependant, si la dictature financière n'a encore rien perdu de son pouvoir de contrôle, le créditiste constate tout de même bien que la revendication constante du droit de tout homme à des moyens de vivre a gagné les esprits. A tel point que, même dans le contexte du présent système financier, les législateurs doivent en tenir compte, et les contrôleurs de la finance consentent en partie pour une certaine sécurité sociale ce qu'ils ont consenti sur une grande échelle pour la guerre. Comme pour la guerre, d'ailleurs, ils le font sans perdre rien de leur suprématie. La sécurité sociale, comme la guerre, est financée à coups d'augmentations de dettes et de taxes. Mais au moins, c'est un soulagement pour les nécessiteux. C'est un peu la philosophie sous-jacente au Crédit Social qui fait son chemin, sans avoir encore la technique efficace et libératrice de Douglas à son service.

Douglas n'avait pas tardé à constater la réaction du monopole bancaire contre ses propositions si logiques, si géniales et si chargées d'efficacité. Et à mesure que la conspiration du silence ne pouvait plus tenir, le

monopole fortifiait ses propres positions, utilisant les moyens puissants dont il dispose pour liguer contre l'idée créditiste les politiciens de carrière, les professeurs d'économie politique, les aviseurs financiers des gouvernements, les unions ouvrières, des clercs de tout niveau, les journaux influents et autres fabricants d'opinion publique.

Il voyait clair: Dès 1924, il déclarait que rien n'étant changé dans la dictature financière qui «tient entre ses mains les destinées des peuples», une deuxième guerre mondiale allait éclater avant l'année 1940. Ce qui arriva.

Dans les années qui suivirent cette deuxième guerre, Douglas ne comptait guère ou point du tout sur quelque action gouvernementale pour opérer la réforme nécessaire dans le système financier. Il prévoyait plutôt que le système finirait par devenir insoutenable et s'effondrerait de lui-même. L'action à faire par les tenants de la lumière créditiste, écrit-il, était de la répandre pour que, lorsque adviendrait cette situation, les esprits étant préparés, il serait aussi facile d'inaugurer d'un coup un système financier propre à la civilisation moderne que d'essayer d'y arriver par des réformes parcellaires.

Les créditeurs de Vers Demain sont eux-mêmes bien fixés sur l'orientation de leurs activités. Ils tiennent pour perte de temps, de force, d'énergie, d'appui financier ou autre, et pour source de frustration, toute activité cherchant une application du Crédit Social dans un changement de gouvernement, dans un parti vieux ou nouveau. Ils ne se reposent pas pour cela. Ils maintiennent, comme Douglas, qu'en matière de Crédit Social, le travail efficace à faire est d'éclairer la population sur le monopole du crédit financier, lui imputant les fruits mauvais dont il est la cause dans la vie des personnes, des familles, des institutions; et, en regard, exposer la doctrine lumineuse, si conforme au bon sens, du Crédit Social authentique. Ils s'efforcent aussi de développer chez eux-mêmes et rayonner l'esprit créditiste, si bien d'accord avec l'esprit évangelique: esprit de service et non de domination, et non de poursuite insatiable d'argent ou de biens matériels qui est de même nature, avec des moyens moins puissants, que l'esprit des seigneurs de la haute finance.

Que vienne l'écroulement du système sous le poids de ses propres énormités, ou qu'adviennent les événements maintes fois prédits par des âmes privilégiées et dont on ne peut guère douter à la vue de la décadence des moeurs, de l'apostasie, de la «paganisation» de peuples qui furent chrétiens et les mieux nantis de biens matériels — dans l'un ou l'autre cas, les vivants ou les survivants d'alors ne seront pas sans lumière pour se donner un organisme économique et social digne du nom.

Que cette heure soit proche ou distante, c'est un élément inconnu qui, donc, ne peut entrer en ligne de compte dans notre décision. ♦

Louis Even

Return undeliverable U.S. addresses to:

MICHAEL
P.O. Box 38
Richford, VT 05476-0038
U.S.A.

(Nos abonnés des États-Unis qui veulent nous contacter devraient utiliser l'adresse:
P.O. Box 86, South Deerfield, MA 01373)

**U.S. Postage Paid
Standard mailing
Permit No. 11
Richford, VT 05476
USA**

Retournez les copies non livrables au Canada à:

VERS DEMAIN
Maison Saint-Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada



Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois.)



**30 septembre,
1^{er}- 2 octobre 2017**

Congrès des Pèlerins de saint Michel

L'argent au service de la personne par un revenu social à tous

**Maison de l'Immaculée, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC, Canada — J0L 1M0**



**Tout juste avant le Congrès,
du 21 au 28 septembre:
session d'étude sur la
démocratie économique**

**vue à la lumière de la
doctrine sociale de l'Église.
Plusieurs évêques, prêtres
et fidèles laïcs d'Afrique et
d'autres continents seront
présents. Tous sont invités !**

